



Rapport d'activité Poher communauté

2012

Sommaire

Préambule.....	p.3
Le territoire.....	p.4
I) les compétences statutaires.....	p.6
II) Les nouvelles technologies.....	p.9
III) Le développement économique.....	p.11
IV) Le développement touristique.....	p.14
V) Les services à la population.....	p.18
A) La maison des services publics.....	p.18
B) Taxicom.....	p.19
C) Hep le bus	p.21
D)Le plan global de déplacement.....	p.23
E) L'espace aqualudique du Poher Plijadour.....	p.26
F) L'animation enfance/jeunesse.....	p.28
G) L'enseignement musical.....	p.29
VI) Le logement.....	p.32
VII) La voirie.....	p.36
VIII) La protection de l'environnement.....	p.38
Annexes	p.41



Préambule

Article L.5211.39 du Code des Collectivités territoriales (loi du 12 juillet 1999-article 40)

«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale».

Le Bureau communautaire

Il se réunit tous les 15 jours environ pour traiter de façon collégiale les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil communautaire

Composé de 34 membres titulaires, il s'est réuni sept fois en 2012.

Les commissions

Au nombre de 9, constituées par des élus communautaires volontaires, elles se réunissent régulièrement pour traiter des questions qui relèvent de leur champ de réflexion.



Le territoire



Au coeur de la Bretagne
- 8 communes
- 15 171 habitants



I) Les compétences

Les compétences statutaires

Article 4 des statuts : compétences

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

Les compétences obligatoires

I. L'aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ;
- Aménagement rural ;
- Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire,
- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire.

Les ZAC d'intérêt communautaire sont :

Les ZAC à vocation d'accueil d'activités économiques initiées par Poher communauté depuis sa création à savoir la ZAC de la Villeneuve à Carhaix et la ZAC de Kergorvo à Carhaix.

Toutes les futures ZAC à vocation d'accueil d'activités économiques.

II. Le développement économique

A – La création, l'extension, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales et commerciales qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

1/ Les zones d'activités initiées par la Communauté de communes depuis sa création. Sont donc concernées :

- La ZAC de la Villeneuve à Carhaix,
- La ZAC de Kergorvo à Carhaix,
- La zone d'activités du Poher à Carhaix,
- La zone d'activités de Kerampuil à Carhaix.
- La zone d'activités de Kervoasdoué Sud à Carhaix
- L'extension de la zone d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher

Les zones d'activités initiées par les communes-membres et dont les noms suivent :

- La zone d'activités de Loch al Lann à Kergloff,
- Les zones d'activités de la Croix neuve, du Vervins et de Kerdoncuff/conval à Poullaouën,
- La zone d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher
- La zone d'activités de Kerbiquet au Moustoir,
- Les zones d'activités des écoles et de Lamprat à Plounévélzél,
- La zone d'activités de Goas Ar Gonan à Saint-Hernin,
- La zone d'activités de la Butte du cheval à Motreff
- Les zones d'activités de Kervoasdoué et de Kerlédan à Carhaix

2/ Toutes les créations de zones d'activités sur décision du Conseil communautaire

I) Les compétences

B – Les actions de développement économique d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

L'aide au maintien des commerces ou services de proximité selon les critères suivants :

- le champ d'intervention est limité aux communes de moins de 2000 habitants qui ont un tissu commercial fragile ou inexistant
- le commerce ou le service devra répondre à des besoins de 1ère nécessité qui ne sont pas satisfaits ou ne le seraient plus dans un avenir proche.
- L'investissement servira à favoriser une initiative privée défaillante et ce, sans induire de distorsion majeure de concurrence
- Le projet doit être apprécié dans des conditions viables pour le futur exploitant et dans un contexte d'évolution des besoins de la population.

L'étude, la réalisation et la gestion d'immobilier d'entreprises :

ateliers relais, pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises...

Les actions de promotion des sites d'accueil d'entreprises

(fonciers et immobiliers).

Le soutien et la mise en œuvre d'actions d'animation économique

Les actions de promotion du territoire et de son attractivité

La constitution de réserve foncière à vocation économique

L'assistance et l'accompagnement des porteurs de projets

Les interventions dans le domaine économique, par l'attribution d'aides directes et indirectes aux entreprises dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les compétences optionnelles

I - La protection et la mise en valeur de l'environnement

1. Élaborer un plan communautaire d'environnement visant à :
 - a) Dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'environnement.
 - b) Définir des objectifs et des priorités.
 - c) Mettre en place un programme d'actions pour la protection, l'amélioration, l'initiation, l'interprétation de l'environnement et du cadre de vie.
 - d) Proposer des conditions de réalisation des actions, des sources de financement et le niveau de décision.
 - e) Assurer l'animation de l'élaboration du plan d'environnement et son suivi.
2. Créer et gérer un Service public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)
3. Éliminer et valoriser les déchets des ménages et déchets assimilés

II – La Politique du logement social d'intérêt communautaire et les actions par les opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

L'intérêt communautaire est ainsi défini :

1. Le logement social collectif

La compétence s'articulera autour de 2 populations : personnes âgées et jeunes travailleurs dans le cadre d'une rénovation du foyer logement personnes âgées et de la construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs.

I) Les compétences

2. Le logement social individuel

La compétence communautaire se limitera au rôle de coordinateur, notamment pour la présentation des projets dans le cadre du P.L.H.

3. Le logement social d'urgence

La communauté prendra en charge l'investissement et la gestion des logements, le suivi social des publics hébergés restant de la compétence des CCAS.

4. Le financement des partenaires associatifs en matière de logement

La communauté se substituera aux communes dans le financement de ses partenaires associatifs intervenant sur le territoire communautaire (ADIL, Pact Arim).

L'accueil de grands rassemblements des gens du voyage est retenu, notant que cette inscription ne crée, en l'absence de disposition légale, aucune obligation pour la communauté mais lui offre la capacité juridique de se substituer aux communes confrontées à ces sollicitations.

III – La Voirie

La communauté s'est substituée au syndicat intercommunal de voirie et d'ordures ménagères.

Les compétences de la communauté de communes dans le domaine de la voirie sont :

a) L'acquisition et l'exploitation des matériels ainsi que la réalisation des équipements nécessaires à la construction, l'entretien et la propreté des voies communales et des chemins ruraux, à la réalisation des différents travaux communaux de type VRD (voirie, réseaux divers, aménagements paysagers urbains...) en régie.

b) La maîtrise d'ouvrage, par substitution aux communes-membres, pour le lancement d'appels d'offres ou l'achat groupé de fournitures.

Poher communauté pourra assurer, dans ce cadre, des prestations à la demande pour le compte de communes ou d'établissements publics non membre, conformément à l'article L. 5211-56 du CGCT.

Les compétences facultatives

I – La réflexion et la réalisation d'une étude approfondie quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et de la réalisation d'équipements sportifs et culturels.

II - La réalisation et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire :

- La piscine
- La Maison des Services Publics
- La Maison de l'Enfance et de la Famille
- Le Vélodrome

III – Le Tourisme :

- L'accueil et l'information du public, la gestion d'un Office de Tourisme intercommunal
- La promotion et l'animation touristique du territoire
- La randonnée : La création, l'entretien et la signalétique des chemins de randonnées
- La gestion et l'entretien des Voies Vertes
- Le patrimoine : La signalétique du patrimoine
- La valorisation et l'animation des vestiges archéologiques
- La réalisation d'équipements d'hébergements touristiques à vocation collective
- Inventaire des actions de développement ou d'animation touristique
- Adhésion au Pays d'Accueil Touristique du centre Finistère

I) Les compétences

IV - L'animation socioculturelle Enfance-Jeunesse (0-20 ans)

V - Le développement de l'enseignement musical dans le cadre d'une école de musique intercommunale et d'une mise en réseau au niveau communautaire

VI - Le versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

VII- La gestion et l'animation des espaces publics numériques, à savoir les structures d'accueil du public, à but non lucratif, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication



II) Les nouvelles technologies

A- Le très haut débit

En 2012, Poher communauté est devenue l'une des toutes premières Communauté de communes en France à faire réaliser une étude d'ingénierie pour le déploiement d'un réseau en fibre optique sur son territoire.

Réalisée dans le cadre du projet régional « Bretagne Très Haut Débit », l'étude estime à 14 M€ le coût total pour raccorder les 9 231 prises identifiées. Elle préconise le découpage du territoire autour de 18 points de mutualisation et l'utilisation de 481 km d'infrastructure existante. Il sera toutefois nécessaire de créer 51 km d'infrastructure supplémentaires.



Réunion publique sur le très haut débit - décembre 2012

Pour marquer la restitution de l'étude, Poher communauté a organisé une réunion d'information sur le très haut débit à l'Espace Glenmor le 14 décembre. 200 personnes ont participé à ce temps d'échange consacré au projet Bretagne Très Haut Débit. Les présentations et les vidéos montrées lors de la réunion sont disponibles sur www.poher.com (rubrique «Les projets»).

B- Le système d'information géographique

Démarrée en 2011, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage menée par la société INATER a rendu ses conclusions en mars. Le bureau d'étude préconisait la création d'un Système d'Informations Géographiques communautaire externalisé en mode Web, solution retenue par la Communauté.

Après consultation, la mise en œuvre et la gestion du projet SIG ont été confiées à la société Imagis. La première version du SIG - contenant les données référentielles (cadastre, IGN...) - a été mise en ligne sur Internet au mois de septembre, et deux séances de formation pour les utilisateurs des communes et de la Communauté ont eu lieu à l'EPN de Carhaix en octobre.

C- La dématérialisation

À noter en 2012, la signature d'une convention entre le CIAS et la Préfecture.

Concernant l'utilisation de la salle des marchés publics d'« e-mégalis », l'intérêt de l'outil est devenu plus marqué : à 514, le nombre de dossiers de consultation retirés est en hausse de 24%, et le nombre de réponses électroniques reçues (28) en hausse de 56%.

II) Les nouvelles technologies

D- Les espaces publics numériques et les ateliers informatiques

Suite à la prise de compétence des espaces publics numériques en 2011, la Communauté a décidé de proposer des ateliers d'informatique dans les communes rurales en plus de ceux organisés à Carhaix depuis plusieurs années. Lancés à la rentrée à Poullaouën et au Moustoir, toutes les communes, sauf Plounévezel, où un bénévole propose des cours, profitent de deux cycles de cinq séances sur une année pleine.

Le premier cycle est une initiation à l'informatique, le deuxième à Internet. Pendant le dernier trimestre de l'année, 25 heures d'ateliers étaient assurées dans les communes rurales et 40 heures à Carhaix pour un total de 370 « heures-stagiaires ».

La communauté a acheté quatre ordinateurs portables pour assurer les nouveaux ateliers. Les deux ordinateurs et écrans de l'EPN de Le Moustoir ont été remplacés. De plus, la totalité du parc EPN (13 postes) est équipée de casques audio.



Atelier d'apprentissage de l'informatique

E- Le projet européen Cantata

Le projet européen Cantata est arrivé à son terme en juin 2012. Sur les trois ans du projet, la communauté a perçu un total de 143 526€ de financements européens (65% des dépenses).

Le site Internet de l'Office de tourisme (<http://tourismecarhaix.poher.com>) a été ré-alisé, notamment par l'addition de plusieurs nouvelles fonctionnalités telles qu'un module « mini-sites » et un système de réservation en ligne.

Le module « mini-sites » a été intégré pour inciter les acteurs du tourisme à créer leur propre présence sur le web. Grâce à cette mutualisation, et sans aucun coût, chaque acteur peut facilement créer quelques pages pour présenter son activité. Cantata a accueilli 24 participants aux deux demi-journées de formation de prise en main de l'outil organisées en mars à l'EPN de Carhaix.



Formation des acteurs du tourisme

III) Le développement économique

Les chiffres clés de 2012

1 000 entreprises installées sur le territoire de Poher communauté

19 zones d'activités regroupant près de 70% des emplois du territoire sur une surface de **144** hectares

80% : c'est le taux de remplissages des zones d'activités

3 zones commerciales

1 parc d'activités bénéficiant d'un embranchement fer



L'installation des entreprises

Les parcs d'activités

Rythme de commercialisation sur les 10 dernières années : 2,5 ha/an

En 2012, 6 837 m² ont été commercialisés :

- 6 473 m² sur le parc d'activités de Kervoasdoué-Ouest cédés à la SCI Advance
- 364 m² sur le parc d'activités de Kervoasdoué à la SCI BYL (MCB)

Pour 2013, les perspectives de cessions de terrain s'établissent à environ 16 hectares et plusieurs programmes de développement des capacités d'accueil sont en cours :

- Le parc d'activités de Kervoasdoué-Ouest (travaux et commercialisation en cours)
- Le parc d'activités de Kergorvo (travaux et commercialisation en cours)
- L'extension du parc d'activités de Kergorvo (réserve foncière et études en cours pour une extension)
- L'extension du parc d'activités de la Villeneuve (réserve foncière et études en cours pour 20 à 30 ha)

Les solutions immobilières

La Pépinière d'entreprises :

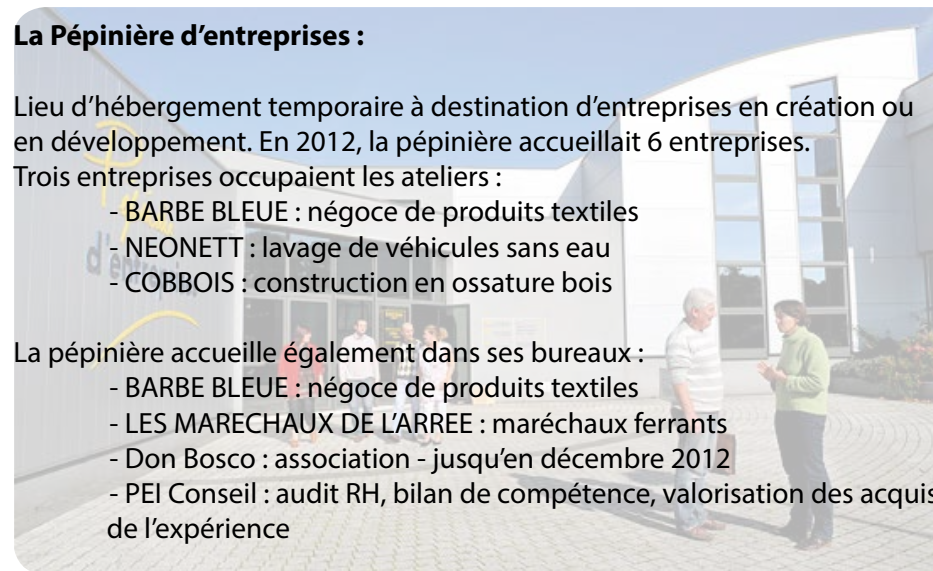
Lieu d'hébergement temporaire à destination d'entreprises en création ou en développement. En 2012, la pépinière accueillait 6 entreprises.

Trois entreprises occupaient les ateliers :

- BARBE BLEUE : négoce de produits textiles
- NEONETT : lavage de véhicules sans eau
- COBBOIS : construction en ossature bois

La pépinière accueille également dans ses bureaux :

- BARBE BLEUE : négoce de produits textiles
- LES MARECHAUX DE L'ARREE : maréchaux ferrants
- Don Bosco : association - jusqu'en décembre 2012
- PEI Conseil : audit RH, bilan de compétence, valorisation des acquis de l'expérience



Les ateliers relais

Poher communauté développe depuis plusieurs années différentes offres immobilières pour satisfaire les besoins des entreprises désireuses de se développer.

Actuellement trois programmes immobiliers sont en cours sur le territoire.

Depuis 2008, la société SMV, spécialisée dans la production de viande dite « gros grain » à destination des industriels de l'agroalimentaire, occupe l'ancien bâtiment OVONOR acquis par Poher communauté.

Poher communauté a également financé le nouveau bâtiment destiné à la logistique de OTOR Bretagne (DS Smith Packaging) au travers d'un crédit-bail d'une durée de 15 ans jusqu'en 2023.

Ces deux bâtiments sont implantés sur le parc d'activités de Kervoasdoué.

Le troisième se situe sur le parc d'activités de la Villeneuve et est occupé par l'entreprise BRANTHOME pour une durée de 9 ans.

III) Le développement économique

Le soutien aux commerces

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Poher communauté porte une attention particulière aux commerces de ses communes rurales. À ce jour, six opérations visant le maintien d'une activité économique et d'un service de proximité pour la population, ont été menées par la Communauté de communes.

L'alimentation de Kergloff

Le commerce est loué sous la forme d'un bail commercial sans option d'achat à Mme QUELEN depuis avril 2006. Le logement situé au-dessus est loué à la commune de Kergloff qui le sous-loue à un particulier.



L'épicerie de Poullaouën

L'épicerie de Poullaouen est exploitée par M. LAMOUR depuis mars 2007 dans le cadre d'un bail commercial assorti d'une option d'achat.

La boucherie de Poullaouën

M. et Mme AUDINEAU exploitants de la boucherie depuis 2004, ont cessé leur activité au cours de l'année 2012. Des contacts sont en cours avec des porteurs de projets intéressés par la reprise du commerce.

La boulangerie-pâtisserie-alimentation de Cléden-Poher

Après avoir réalisé l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment dans le centre-bourg de Cléden-Poher, Poher communauté a permis à M. et Mme JOSSELIN de transférer et développer leur boulangerie-pâtisserie-alimentation. Depuis 2010, ils occupent une partie du bâtiment pour leurs activités ainsi que le logement aménagé à l'étage. Une surface commerciale de 65 m² est disponible et un dernier espace situé au-dessus de cette surface sera prochainement rétrocédé à la commune de Cléden-Poher.

Le bar du Moustoir

Mme Quemener a repris le commerce en décembre 2010 au travers d'un bail commercial de 9 ans assorti d'une option d'achat.

Dans le cadre d'une démarche volontaire et active de développement des services internet au sein du commerce, Poher communauté verse une indemnité mensuelle à l'exploitante de 200 €. Le matériel est mis à disposition par la communauté, les frais liés à cette mise à disposition sont à la charge de l'exploitante.

Le bar-alimentation de Plounévezel

Le Naji, bar-alimentation, est exploité par Mme Castel depuis le début de l'année 2011. Il s'agissait alors d'une reprise du fonds de commerce du Menhir, auprès de l'exploitante précédente. Le commerce propose également un dépôt de pain sur commande.

L'accompagnement des porteurs de projets (création, reprise, développement)

74 nouveaux porteurs de projets ont sollicité Poher communauté en 2012 contre 62 en 2011 pour des projets représentant tous les secteurs d'activités. Ils concernent aussi bien la création d'entreprise que le développement de l'activité ou la reprise.

Les demandes sont variées avec une prédominance pour la recherche de locaux et de terrains ainsi que des demandes de renseignements quant aux aides mobilisables. Viennent ensuite les démarches liées à la mise en œuvre du projet et les informations économiques.

Parmi les porteurs de projets de 2012, il y a :

- 34 projets de création
- 10 projets de reprise
- 18 projets de développement-transfert d'activités
- 12 projets divers (installation temporaire ou pour un tiers par exemple)
- 25 installations, projets de développement aboutis ou projets très avancés

III) Le développement économique

L'animation et la promotion

La Promotion

Depuis 2010, Poher communauté dispose d'une plaquette de promotion économique et de deux documents de prospection plus détaillés par filière.

Ces outils permettent de prospector de nouvelles entreprises mais également de présenter globalement notre offre de services aux entreprises sollicitant Poher communauté.

Breizh Corners

Dans le cadre du dispositif ODESCA sur le thème de l'innovation dans le commerce, le Pays du Centre Ouest Bretagne assure la maîtrise d'ouvrage d'un projet visant à renforcer l'activité économique des commerces alimentaires de proximité sur le territoire. Pour cela, il a été choisi de mener une opération de valorisation des produits locaux dans ces commerces au travers d'une campagne de communication spécifique.

Les Trophées des entreprises

En 2012, Poher communauté a organisé les 4e Trophées des entreprises pour récompenser les créateurs-repreneurs d'entreprises de l'année et valoriser ces initiatives.

Huit lauréats ont été récompensés et se sont vus attribuer un prix de 350 € lors des vœux aux entreprises.

Les huit lauréats de 2012

Entreprise	Création Reprise	Catégorie	Activités	Commune
BS Menuiseries Bruno ZAOUTER	Création	Artisanat	Parquets, lambris, fenêtres, portes, cloisons sèches	Carhaix
Brûlerie du Poher David MARZIN	Reprise	Commerce / Artisanat	Torréfaction et vente de cafés, vente de dragées, chocolats fins et accessoires pour thés et cafés	Carhaix
La Rotonde Servane LE GALL	Reprise	Restauration	Restauration traditionnelle	Carhaix
Le Rencard Marc JOUAN	Reprise	Commerce	Bar, tabac, jeux	Poullaouen
Sandrine LE BAIL	Reprise	Agriculture	Poules pondeuses reproductrices	Carhaix
Pépinières CAILLAREC Julien CAILLAREC	Reprise	Agriculture	Production de plantes vivaces	Motreff
Vincent BOULANGER	Reprise	Agriculture	Elevage avicole	Plounévezel
Le Georges Zinc John PRITCHARD	Reprise	Commerce	Bar, snack	Carhaix



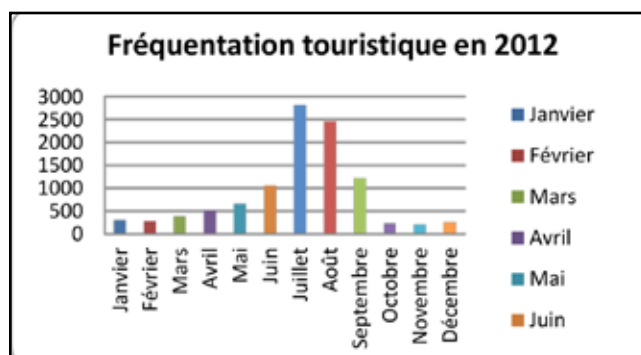
Les lauréats autour de Christian Troadec, président de Poher communauté

IV) Le développement touristique

Bilan de la fréquentation touristique en 2012

L'office de tourisme

Le nombre total de demandes d'information enregistré à l'Office de Tourisme en 2012 s'élève à 10 400 dont 3 300 demandes étrangères soit 32%.



Origine géographique des vacanciers

France : 1. Bretagne - 2. Grand-Ouest - 3. Région parisienne - 4. Sud-Est - 5. Nord-Est
Tendance accentuée du tourisme de proximité notamment des excursionnistes (= déplacement à la journée vers le Centre-Bretagne) mais aussi de vacanciers séjournant sur le littoral ou itinérants découvrant pour la 1ère fois le Centre-Bretagne. Souvent agréablement surpris, certains ont augmenté la durée de leur séjour.

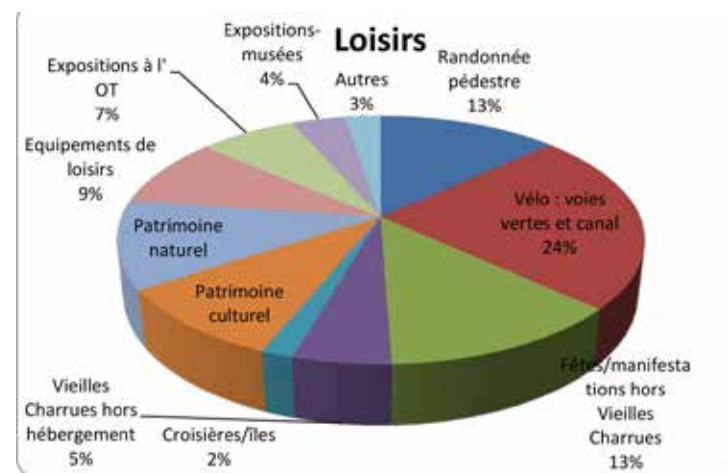
Les vacanciers britanniques restent la première clientèle étrangère.

Les belges et néerlandais suivent. À noter une baisse de la clientèle allemande, espagnole, italienne et la venue de touristes australiens, néo-zélandais et américains parcourant les voies vertes, le canal et la Vélodyssée.

Enquête auprès des visiteurs

Du 21 juillet au 15 août 2012, deux personnes ont effectué une enquête auprès des touristes afin d'analyser leurs profils et leurs attentes. L'une était basée à l'Office et l'autre au bord du canal. Ces deux enquêtes ont démontré l'intérêt croissant des visiteurs pour le cyclotourisme, le canal de Nantes à Brest, les voies vertes dont notamment la Vélodyssée qui relie l'Angleterre au Portugal via Roscoff, Carhaix et le canal de Nantes à Brest.

Nature des demande



L'étude a démontré **une augmentation du nombre de randonneurs et notamment des cyclotouristes** le long des voies vertes et du canal faisant seulement une étape pour la nuit. Il a aussi été noté une demande d'informations sur les sites emblématiques du territoire : la forêt d'Huelgoat et les Monts d'Arrée (PNRA), la Vallée des Saints à Carnoët, le site du Festival des Vieilles Charrues, le domaine de Trévarez. Viennent ensuite les demandes sur le canal en tant que patrimoine, les circuits de l'aqueduc et le patrimoine religieux.

Une clientèle familiale : demande d'activités de loisirs en substitution de la plage. Les demandes de renseignements par téléphone et mail pour **le Festival des Vieilles Charrues** sont toujours aussi importantes en amont et notamment sur les hébergements.

IV) Le développement touristique

L'hébergement marchand

Gîtes : moins bonne occupation par rapport à 2011 à l'exception de ceux qui communiquent beaucoup via Internet : propre site Internet, annonce sur « Le bon coin » ou encore réseau en Grande-Bretagne (contacts avec des agences). Augmentation du phénomène de négociations des prix en amont.

Chambres d'hôtes : meilleure occupation que les gîtes surtout si situées à Carhaix et à proximité des voies vertes et du canal ; ou de qualité avec notamment une internationalisation de la clientèle.

Camping municipal à Carhaix : fréquentation comparable à 2011. Les cyclotouristes représentent environ 50% de la clientèle. Ils restent dans la majorité des cas une nuitée...

Camping du Moulin Vert : moins de monde qu'en 2011 et mauvais mois de juin. Beaucoup de campeurs-cyclotouristes en raison de la proximité du canal.



Hôtel Noz-Vad : occupation équivalente à celle de 2010 après une très bonne année 2011 avec le Tour de France et le film Bowling. Durée moyenne : une à deux nuits. Augmentation des réservations de dernière minute.

Gîte d'étape de Port-de-Carhaix : fréquentation satisfaisante, surtout en avril et mai. La mauvaise météo de juin et de la 1ère quinzaine de juillet ne semble pas avoir de répercussions négatives sur la fréquentation. Moins de groupes cette année et les randonneurs constituent plus de 90% de la clientèle.

Les restaurants

Les restaurants du centre-ville ont bien travaillé notamment en août mais avec une dépense moyenne à la baisse. Augmentation d'utilisation des tickets-restaurants et des chèques-vacances.

Les équipements de loisirs

Karaez Adrénaline : Parc aventure - 30% en avril/mai et - 10% en juin/juillet, mois d'août satisfaisant. La fréquentation globale tourne toujours autour de 12 000 entrées. Baisse du nombre de visiteurs éloignés et davantage de locaux. Labyrinthe végétal : environ 2 000 entrées.

Golf : Eté marqué par les nombreux groupes (centres de loisirs) venant s'initier au golf.

L'Espace aqualudique Plijadour : Très bons mois de juin, juillet et août (22 300 entrées en juillet/août contre 19 300 en 2011).

Cinéma : fréquentation boostée par la diffusion du film Bowling : + 5 000 entrées fin août.

Office des Sports : augmentation des inscriptions des enfants car activités moins chères via l'Office des Sports.

Fêtes et animations : Succès pour les manifestations en extérieur en fonction de la météo. Le stage crêpes a affiché complet : demande d'une programmation en semaine au mois d'août.

Visites organisées par les Mémoires du Kreiz-Breizh : très bonne fréquentation des visites des coulisses du Festival en juillet et bonne fréquentation des visites du patrimoine en août.

École de pêche : environ 10 à 12 enfants par séance chaque samedi. Fréquentation quasi-identique à 2011. Le concours fin août a affiché complet.

Parcours d'orientation : intérêt du public pour cette activité gratuite en complément des autres activités payantes de la Vallée de l'Hyères.

Carhaix-Plage : succès auprès de la population locale, mais aussi auprès des vacanciers intéressés par cette offre.

Pass'loisirs pour les habitants du Poher : 600 nouveaux inscrits en 2012

IV) Le développement touristique

La promotion touristique

Les salons

Participation de l'Office de Tourisme aux salons et festivals suivants :

Salon de la Randonnée « Randofolies » à Saint-Erblon à proximité de Rennes les 3, 4 et 5 février 2012 : stand en commun dénommé Bretagne Intérieure avec sept autres Offices de Tourisme.

Festival des Vieilles Charrues à Carhaix du 17 au 20 juillet 2012 : stand avec les Pays Touristiques du Centre-Finistère, de Guerlédan-Argoat et du Pays du Roi Morvan.

Festival Interceltique de Lorient du 3 au 12 août 2012 : stand en commun avec l'Office de Tourisme du Pays du Roi Morvan.

Les dépliants

Réédition annuelle des dépliants touristiques (de 4 000 à 5 000 exemplaires chacun) : Bienvenue, Patrimoine, Se régaler, Loisirs, Infos pratiques. Ils sont financés par Poher communauté.

Réédition annuelle du catalogue « Hébergement » à 3000 exemplaires. Y sont répertoriés les gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings, hébergements de groupes. Ce document est financé par l'Office de Tourisme.

Réédition annuelle du dépliant Plan de ville / Carte touristique de la communauté à 13 000 exemplaires financé pour moitié par la Ville et pour moitié par Poher communauté.

Réédition des dépliants sur le patrimoine de chaque commune (à l'exception de la commune de Plounévezel) à 2 000 exemplaires pour chacun. Ces dépliants sont réédités tous les 2 ou 3 ans en fonction des besoins. Ils sont financés par Poher communauté.

Réédition du dépliant sur les circuits de l'aqueduc à 3 000 exemplaires. Comme les dépliants-patrimoine, il est réédité tous les 2 ou 3 ans en fonction des besoins. Dépliant financé par Poher communauté.

Le site Internet de l'Office de tourisme : tourismecarhaix.com

Ce site fait l'objet d'une mise à jour permanente et notamment des bases de données répertoriant l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs et les manifestations. Pour précision, ces bases de données sont alimentées par le Système d'Information Touristique Tourinsoft utilisé par Finistère Tourisme. Il s'agit d'un logiciel de saisie et d'analyse de données commun à l'ensemble des Offices de Tourisme du Finistère. Chaque adhérent à l'Office de Tourisme bénéficie sur le site Internet d'une fiche détaillée sur son activité. La possibilité lui est également offerte de créer son propre mini-site - qu'il pourra directement administrer - s'il ne possède pas de site Internet. La base de données recensant les manifestations permet de mettre à disposition des internautes un agenda toute l'année et d'éditer l'agenda des manifestations réalisé à l'échelon du Pays du Centre-Ouest-Bretagne Terre d'enchantements qui paraît dès mars/avril.



tourismecarhaix.com

IV) Le développement touristique

Les actions de développement touristique

Le budget consacré par Poher communauté au développement touristique en 2012 s'élève à 327 473,82€ pour le fonctionnement et à 60 828,04€ pour l'investissement.

Ce budget comprend le fonctionnement de l'Office de Tourisme : frais de personnel (74 890€), de promotion (19 915€), de consommation en eau et d'énergie et d'entretien des locaux (7 126€) ainsi que le versement d'une subvention à l'association d'un montant de 10 300€.

L'entretien des voies vertes, des chemins de randonnée et des circuits de l'aqueduc : 57 489,21€. Une subvention est accordée par le Conseil général du Finistère pour l'entretien des voies vertes et des chemins de randonnée dans le cadre des contrats de territoire.

Le montant de la cotisation versée par Poher communauté au Pays touristique du Centre Finistère s'élève à 30 328€.

La médiation du patrimoine : Poher communauté a réglé des prestations de service à l'association les Mémoires du Kreiz Breizh pour un montant de 12 500€ ainsi qu'une subvention de 4 607,50€ et une aide d'un montant de 1 785€ au titre de la pérennisation des emplois-jeunes.

Poher communauté a versé en 2012 à différentes associations locales des subventions d'un montant total de 12 700€ pour l'organisation de manifestations touristiques.

«Vorgium», le projet de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix

Une étude de programmation, portée par Poher communauté et sous l'égide d'un comité de pilotage associant le Conseil général du Finistère et la DRAC Bretagne, a été réalisée au cours du dernier trimestre 2012.

Ce projet de conservation, d'interprétation et de valorisation du patrimoine archéologique de Carhaix s'inscrit dans une réflexion globale initiée depuis une quinzaine d'années : valoriser le patrimoine historique et archéologique du Pays du Centre Ouest Bretagne dont Carhaix, ancienne capitale des Osismes, autrefois nommée «Vorgium». La réserve archéologique d'une superficie de 7 405 m² et située 5, rue du Docteur Menguy à Carhaix, a fait l'objet de fouilles programmées de 2000 à 2006 par l'INRAP sous l'égide de la DRAC. Ces fouilles ont révélé un quartier de la ville antique, témoin de l'organisation urbaine et de la vie d'une capitale de cité à l'époque gallo-romaine. Le caractère remarquable du site est avéré par le Service régional de l'archéologie de Bretagne et la Conservation départementale du patrimoine et des musées du Finistère.

Objectifs du projet

Conserver les vestiges mis au jour sur le site de la réserve archéologique de Carhaix, les valoriser et les interpréter par des dispositifs de médiation à l'attention du grand public et des scolaires.

Protéger et redonner une visibilité aux vestiges archéologiques.

Rendre aux habitants l'histoire de leur ville, de leur territoire. Faire de la réserve une tête de réseau, une porte d'entrée pour la découverte du patrimoine archéologique du territoire qui se poursuit sur les sites eux-mêmes.

Résultats attendus

Ce projet présente un enjeu patrimonial majeur en termes d'offre culturelle et touristique pour le territoire du Pays COB. Il étoffera et diversifiera l'offre culturelle et touristique du Centre Ouest Bretagne en renforçant son attractivité.

L'enjeu de développement culturel réside dans la capacité de la thématique archéologique à s'adresser à un public diversifié (grand public, public familial, scolaires...) et à rayonner sur tout le territoire du Pays COB.

Le coût total de l'opération HT est estimé à 1 557 099€ dont 1 257 663€ de travaux soit 1 862 290,40€ TTC. Ce projet fera l'objet de demandes de subvention auprès du Conseil général du Finistère, de la DRAC, du Conseil Régional et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.



V) Les services à la population

A- La maison des services publics

Inaugurée en 2003, elle est occupée par les services de Poher communauté, la Mission Locale du COB, le Centre d'Information et d'Orientation, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la CECCOB (Cellule de Coordination des Actions de l'Etat en COB), l'antenne du Conseil général du Finistère et L'ALECOB.

Des permanences hebdomadaires y sont assurées par l'ADIL, la Boutique de Gestion et le CLIC.



Tous services confondus,
le bâtiment abrite 30 emplois.



B-Taxicom



Taxicom' est un système de transport collectif à la demande mis en place en 1999 par Poher communauté. Ce service fonctionne sur l'ensemble des communes membres de Poher communauté. Il permet de prendre en charge les usagers à leur domicile pour les amener où ils le souhaitent sur le territoire communautaire. Tous les habitants de Poher communauté sont autorisés à utiliser le service TaxiCom'.

Depuis janvier 2012, le service de transport à la demande TaxiCom' est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'utilisateur doit s'acquitter d'un tarif unique de 2€ par trajet. Ce tarif s'applique sur l'ensemble du périmètre de Poher communauté.

En 2012, ce service a fonctionné 4 demi-journées par semaine :

- Le mardi matin de 8h00 à 12h00 ;
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- Le samedi matin de 8h30 à 13h00.

Le service ne fonctionne pas les jours fériés.

TaxiCom' est assuré par des artisans taxi basés sur le territoire communautaire. En 2012, sept artisans taxi étaient partenaires du service.

Pour bénéficier du service, les voyageurs doivent effectuer une réservation auprès de la CFTA. Toute demande de déplacement doit être faite au plus tard la veille avant 17h. Cette réservation peut intervenir jusqu'à 10 jours avant le déplacement.

En théorie, les taxis ne font pas de « porte à porte » au sein de Carhaix-Plouguer. Par conséquent, quelques arrêts collectifs sont installés au sein de la ville :

- Aribus Place du Champ de foire ;
- Aribus Hôpital ;
- Aribus Centre des impôts ;
- Gare de Carhaix ;
- Aribus Zone du Pont Herbot ;
- Lycée Paul Sérusier – Avenue de Walkappel ;
- Piscine – Espace Plijadour ;
- Zone de la Villeneuve.

Un règlement intérieur a été élaboré en septembre 2012 à destination des usagers afin de définir les conditions d'utilisation du service. Le règlement est disponible dans chaque véhicule préposé au service de transport à la demande et est consultable à l'accueil de la CFTA et de Poher communauté. Ce règlement est également consultable et téléchargeable sur le site Internet de Poher communauté (www.poher.com). Les déplacements intramuros de Carhaix-Plouguer ne peuvent être effectués par l'intermédiaire de TaxiCom'. Ces usagers sont invités à emprunter le service Hep le Bus. Cependant, en 2012, une dérogation a été apportée pour les personnes âgées de plus de 80 ans et pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Suite au lancement d'une consultation en septembre 2011, l'entreprise CFTA assure l'organisation et le fonctionnement du service TaxiCom'. Cette entreprise sert d'interlocuteur entre les usagers et les artisans taxi (réservation, élaboration et optimisation des courses, etc.). La CFTA a gardé le même numéro d'appel que celui utilisé par l'entreprise EFFIA (02 98 99 38 61).

Le marché actuel est signé jusqu'au 1er septembre 2015. Il est renouvelé chaque année.

La fréquentation de TaxiCom'

Le service TaxiCom' a enregistré une légère hausse de sa fréquentation pour atteindre les 2942 voyageurs, soit 25 voyageurs supplémentaires par rapport à l'exercice 2011. Depuis la création du service en 1999, TaxiCom' a enregistré une hausse constante de sa fréquentation entre 1999 et 2009 suivie de deux baisses consécutives en 2010 et en 2011.

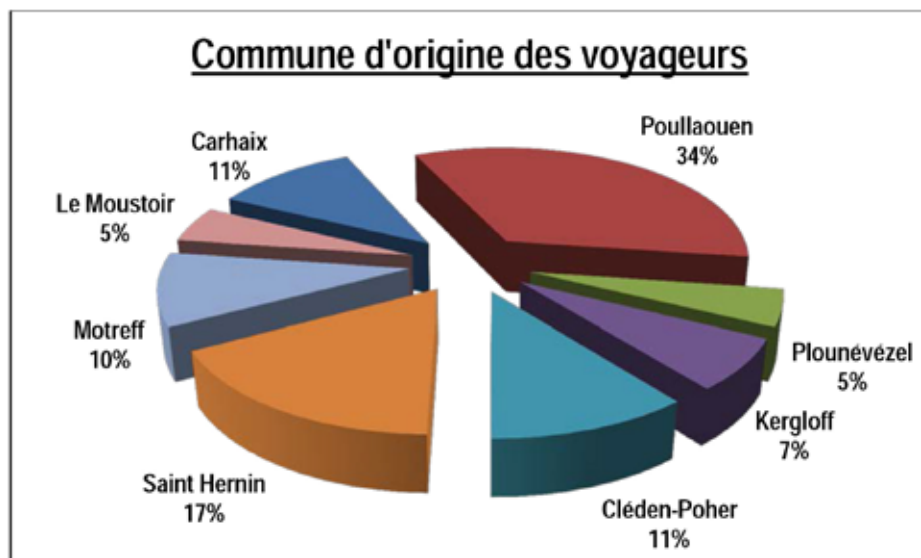


TaxiCom' a fonctionné durant 205 ½ journées en 2012. On enregistre 34 nouveaux adhérents (dont une personne à mobilité réduite) et au cours de l'année 2012, 122 adhérents ont emprunté régulièrement le service.

Le nombre d'itinéraires et le nombre de voyageurs ont augmenté en 2012 pour obtenir un taux de regroupement de 2,75 voyageurs par itinéraire (3,2 voyageurs par itinéraire en 2011). On constate, en comparaison de l'édition 2011, une baisse du nombre de kilomètres par itinéraire et une moyenne stable du nombre de kilomètres par voyageur. Ceci va dans le sens d'une meilleure optimisation des coûts pour TaxiCom'.

On note l'importance de la commune de Poullaouën sur le fonctionnement de TaxiCom'. Cette commune abrite 40% des adhérents du service. 34% des voyageurs en 2012 ayant empruntés TaxiCom' sont également originaires de cette commune.

Commune d'origine des usagers de Taxicom'



Communes	2011	2012	Evolution
Poullaouen	34%	34%	=
Plounévezel	6%	5%	- 1 pts
Kergloff	13%	7%	- 6 pts
Cléden-Poher	13%	11%	- 2 pts
Saint Hernin	13%	17%	+ 4pts
Motreff	10%	10%	=
Le Moustoir	6%	5%	- 1 pts
Carhaix-Plouguer	5%	11%	+6 pts

Le bilan 2012 met en évidence que deux artisans ont été particulièrement sollicités en 2012 (Taxi Abgrall et Calo Taxi). Taxi Abgrall a transporté 44% des usagers de TaxiCom' en 2012. Cela est lié à l'origine géographique de l'artisan situé à Poullaouën. La fréquentation des points d'arrêts collectifs met en évidence que 3 arrêts sont particulièrement fréquentés en 2012 (Champ de foire, Hôpital et Pont Herbot). Cela révèle que TaxiCom' répond à des demandes de déplacement bien spécifiques (démarches administratives, courses alimentaires, santé, etc.).

Concernant la répartition par ½ journées de fonctionnement, l'exercice 2012, met en exergue une répartition assez équilibrée entre les ½ journées du mardi (30%), mercredi (29%) et jeudi (26%). La ½ journée du samedi accueillant une fréquentation moins importante (15%). L'évolution de la répartition de la fréquentation de ces dernières années confirme le rééquilibrage entre ces ½ journées de fonctionnement, et met en avant que chacune de ces ½ journée est fréquentée et donc utile pour les usagers de TaxiCom'.

La fréquentation selon les mois est assez stable, (environ 200 voyageurs par mois). Les fréquentations oscillent entre 200 et 286 usagers selon les mois. On peut observer une moyenne de 230 voyageurs par mois et de 14.3 voyageurs par ½ journée de fonctionnement.

Pour finir, TaxiCom' est utilisé en majorité par les femmes (79%) et par les personnes âgées (50%). Malgré tout, en termes d'évolution, la part des personnes âgées se réduit par rapport aux éditions précédentes. Et ce au profit des adultes (36%) qui sont de plus en plus nombreux à recourir à TaxiCom'.

Le coût du service en 2012 s'élève à 54 835.62 € (recettes déduites) dont 27 417.81 € à la charge de Poher communauté. Le Conseil général du Finistère finance 50% du coût social du service.

Hep le bus

C. Hep le bus

Le fonctionnement

Poher communauté assure l'organisation et le fonctionnement du transport urbain Hep le Bus tous les samedis après-midi, de 14h00 à 18h36. Hep le Bus est un réseau de transport urbain gratuit.

Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Il comporte deux phases :

- Une première durant laquelle le bus réalise un service de transport régulier en suivant un circuit défini de 14 km avec 22 points d'arrêts. Ce circuit s'effectue en 36 minutes avec un cadencement à l'heure.

Les départs ont lieu toutes les heures au Moulin à Vent. Les arrêts sont matérialisés par des poteaux ou des abribus ;

- Une deuxième phase dite de « transport à la demande ». Cette partie offre la possibilité aux usagers de les prendre en charge et de les déposer où ils le souhaitent sur le territoire de Carhaix-Plouguer, et ce en appelant un numéro vert (N° vert appel gratuit – 0800 029 270).

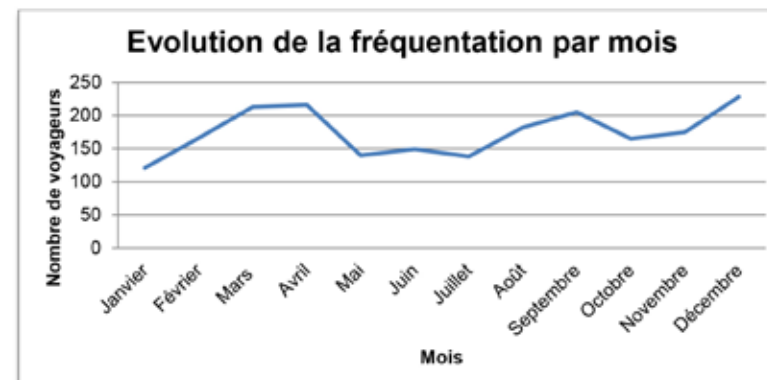
Ce service est assuré par un minibus, ce dernier est accessible pour les personnes en fauteuil roulant (UFR). Les points d'arrêts, ainsi que les horaires de desserte sont identiques à ceux proposés par la ville de Carhaix en semaine, ce qui permet à ces deux services d'être complémentaires.



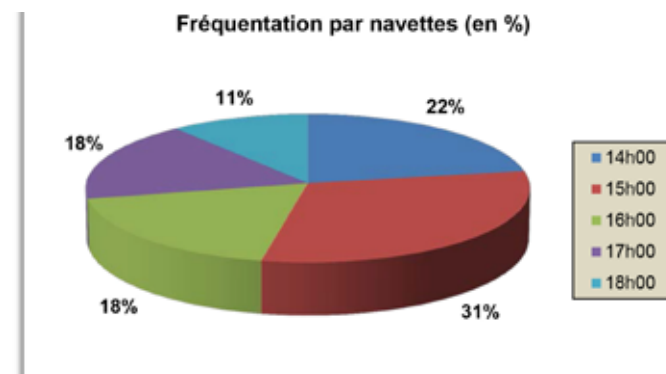
Hep le bus dessert gratuitement les points stratégiques de Carhaix

La fréquentation

En 2012, 2098 voyageurs ont emprunté le service Hep le Bus au cours des samedis après-midi, soit une moyenne de 174 voyageurs par mois et 40 voyageurs par samedi après-midi.



On note une utilisation variable selon les périodes horaires avec notamment plus d'usagers en heures creuses (15h00 – 16h00).



Le coût du service

En 2012, le coût du service « Hep le Bus » s'élève à 15 881,29 €.

Le dispositif spécial « Hep le Bus Vieilles Charrues »

Poher communauté a réitéré en 2012, en partenariat avec l'association des Vieilles Charrues, le dispositif spécial « Hep le Bus Vieilles Charrues » durant le festival (du 19 au 22 juillet 2012).

Pour la 21^{ème} édition du festival, Poher communauté et les Vieilles Charrues se sont associés via une nouvelle convention pour la mise en place et la promotion du dispositif de transport « Hep le Bus Vieilles Charrues » durant le festival, du 19 au 22 juillet 2012.

Cette offre de transport, gratuite, s'organise autour de trois grandes dessertes :

- **Desserte de la ville de Carhaix-Plouguer** : il a été mis en place une navette en centre-ville avec une fréquence d'un bus toutes les heures sur deux périodes horaires (entre 14 et 18h et entre 23h et 3h).

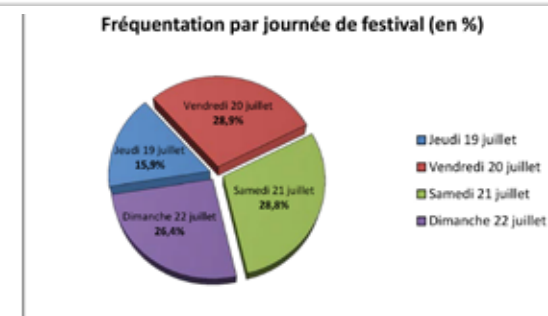
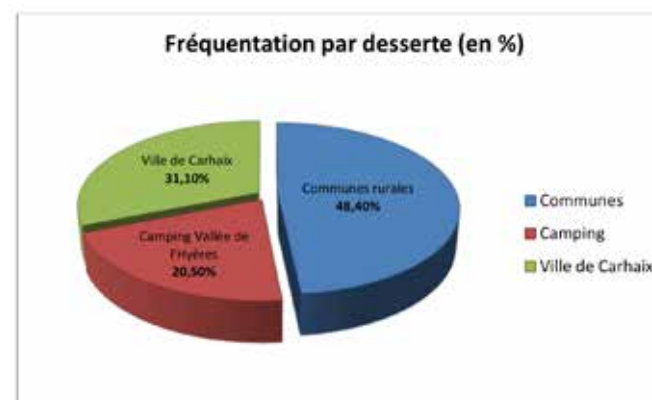
- **Desserte des communes rurales de Poher communauté** : elle a été organisée autour de 4 lignes. Chacune de ces lignes permettait aux festivaliers de se rendre à la gare de Carhaix-Plouguer à hauteur de 2 allers (sauf pour la ligne Saint-Hernin/Motreff) et de 2 retours vers les communes par journée de festival. Dans les communes, les départs et les arrivées se faisaient au bourg ;

- **Desserte du camping de la Vallée de l'Hyères** : il a été prévu 3 allers vers la gare de Carhaix-Plouguer et 2 retours au camping par journée de festival.

Un marché de service a été passé entre Poher communauté et la Compagnie Armoricaine de Transport (CAT) pour la mise en place de ce dispositif. Le devis intégrait notamment l'impression des supports de communication (flyers, affiches, etc.).

En 2012, le dispositif spécial « Hep le Bus Vieilles Charrues » a enregistré une hausse de la fréquentation pour atteindre les 2777 déplacements en quatre jours de festival, soit 401 personnes supplémentaires par rapport à 2011. On note que l'évolution de la fréquentation est plus importante pour les dessertes à destination des communes rurales de Poher communauté.

Il a été relevé que la répartition de la fréquentation entre les journées de festival est assez équilibrée. La fréquentation a été cependant moins importante pour le jeudi 19 juillet puisqu'il y a moins de festivaliers le jeudi.



	2010	2011	2012	Evolution	
Dispositif « Hep le bus Vieilles Charrues »	Ville de Carhaix + camping	N.C	1261	1434	+ 13,72%
	Communes rurales	378	1115	1343	+ 20,45%
Penn Ar Bed	3193	3629	4019	+ 10,74%	
Car TER Carhaix / Rospenden	1167	1699	793	- 53,32%	
Carhaix / Guingamp	5258	5507	5599	+ 1,67%	

Poher communauté a passé un marché de service avec la Compagnie armoricaine des transports (CAT) pour un coût de 8 181.23 € TTC pour les 4 jours du festival (6 217€ TTC en 2011).

Le plan global de déplacement

Le plan global de déplacement

En 2011, Poher communauté a décidé d'engager une réflexion sur la mise en oeuvre d'un Plan de Global de Déplacements (PGD) sur son territoire. Cette démarche traduit la volonté de la Communauté de communes, accompagnée par le cabinet d'études ITEM, d'engager une étude sur la mobilité à l'échelle de son territoire et de définir une stratégie à court et à moyen terme en matière de déplacements.

1- Objectifs de l'étude

- Développer une offre de transport compatible avec les spécificités du territoire ;
- Définir une politique locale des déplacements adaptée à toutes les catégories de la population (actifs, touristes, scolaires, retraités, etc.) ;
- Améliorer les conditions de déplacement en transports collectifs de tous les habitants sur tout le territoire de Poher communauté ;
- Étudier l'organisation la plus efficace pour mettre en oeuvre un réseau de transports collectifs intercommunal ;
- Optimiser les services de transport existants (TaxiCom', Hep' le Bus, le dispositif spécial « Hep le Bus Vieilles Charrues », le transport extrascolaire vers les infrastructures communautaires, etc.).

En prenant en compte les orientations suivantes :

- La gratuité sur une partie des services proposés ;
- Des services organisés à l'échelle du territoire communautaire et répondant à tous les besoins ;
- Une offre alternative à la voiture.

2- Eléments du diagnostic

Le diagnostic a mis en évidence certaines faiblesses dans l'offre de transports collectifs présente sur le territoire de Poher communauté. Même si cette offre est diversifiée, elle se révèle complexe, illisible et souvent incompréhensible pour les usagers, du fait de la multitude d'acteurs sur le territoire. Le diagnostic révèle une desserte inégale selon les communes avec une offre concentrée sur Carhaix. Cette situation explique la faible part modale des transports collectifs (0.4%) sur le territoire et rend ce mode de transport peu concurrentiel face à l'automobile (81%).

Le taux de couverture spatiale des équipements du territoire par l'ensemble des lignes (tous réseaux confondus) est néanmoins élevé. En effet, 90% des équipements sont situés à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt de transport collectif. Le diagnostic révèle cependant une mauvaise couverture spatiale des zones d'activités et de loisirs. Il indique que le niveau de service et les horaires pratiqués sur ces lignes ne permettent pas de répondre aux besoins des habitants.

Pour finir, le diagnostic a également permis de démontrer que «TaxiCom'» est adapté au contexte local et aux besoins des habitants du territoire. Ce service se révèle attractif puisqu'il est connu et utilisé par les administrés.



Le plan global de déplacement

3- Les actions préconisées

À partir de ce diagnostic et des constats identifiés sur le territoire de Poher communauté, quelques actions ont été émises dans le Plan global de déplacement :

Au niveau organisationnel

Le réseau de transports collectifs intercommunal serait géré par une seule structure : Poher communauté, avec notamment la création d'un Périmètre de transports urbains (PTU).

Actuellement, sur le territoire de Poher communauté, la compétence « transport urbain et/ou scolaire » est exercée de cette manière :

Offre de transport	Autorité organisatrice	Mode d'exploitation
Réseau urbain Hep le Bus (lundi au samedi matin)	Ville de Carhaix- Plouguer	Régie municipale
Transport scolaire		
Transport extrascolaire		
Réseau urbain Hep le Bus (samedi après-midi)	Poher communauté	Marché public CFTA (déléataire)
Service transport à la demande TaxiCom'		Marché public Gestion par la CFTA et par 7 artisans Taxi partenaires
Transport extrascolaire		Marché public CFTA (déléataire)
Transport spécial Hep le Bus « Vieilles Charrues »		Marché public CFTA (déléataire)
Transport scolaire des primaires	Cléden-Poher Poullaouen Saint-Hernin	Déléataires (artisans Taxi, etc.)

L'organisation envisagée

L'étude envisage qu'à compter du 1er septembre 2013 Poher communauté dispose de la compétence « organisation et gestion d'un réseau de transports collectifs intercommunal » qui serait exercée de cette manière :

Autorité organisatrice	Offre de transport	Mode d'exploitation
Poher communauté	Réseau urbain Hep le Bus (lundi au samedi après-midi)	Régie intercommunale
	Transport scolaire	
	Service transport à la demande TaxiCom'	Marché public Gestion par la CFTA et par 7 artisans Taxi partenaires
	Transport extrascolaire	Marché public CFTA (déléataire)
	Transport spécial Hep le Bus « Vieilles Charrues »	Marché public CFTA (déléataire)

La stratégie adoptée dans le plan global de déplacement repose sur **une optimisation des services de transports existants** :

Le transport à la demande TaxiCom'

Le document de planification prévoit l'instauration de deux types de transport à la demande :

- **Le transport à la demande « porte à porte »**, à savoir la forme actuelle de TaxiCom' pour laquelle il est prévu une extension des plages horaires de 4 demi-journées à 12 demi-journées par semaine ;
- **Le transport à la demande « zonal »** qui repose sur la division du territoire communautaire en trois zones. Poher communauté instituerait, pour chacune de ces zones, des horaires prédéfinis qui permettrait de se rendre sur Carhaix à hauteur d'un aller-retour au matin et d'un aller-retour dans l'après-midi.

L'étude préalable prévoit également la création d'un transport à la demande intitulé « coup de pouce à l'emploi ». Il s'agit de la possibilité pour les actifs non motorisés ou n'ayant pas le permis de conduire d'utiliser TaxiCom' pour leurs déplacements domicile-travail en instaurant une tarification incitative.

Le plan global de déplacement

Le plan global de déplacement

Le réseau urbain Hep le Bus

Le plan global de déplacement prévoit la refonte du service scolaire de Carhaix avec le service Hep le Bus au sein d'un même service de transport, qui serait composé de deux lignes urbaines (amplitude horaire élargie, cadencement à l'heure, etc.). Cette configuration permettrait d'obtenir une meilleure desserte des équipements structurants de la ville (commerces, établissements scolaires, zones résidentielles, zones d'activités économiques, etc.).

Les services scolaires

Le plan global de déplacement de Poher communauté prévoit que le transport scolaire des élèves du primaire en dehors de Carhaix soit assuré par le service TaxiCom' (en partenariat avec les artisans taxi du territoire).

Le transport scolaire des élèves du secondaire en dehors de Carhaix sera maintenu. Poher communauté est en discussion avec les Conseils Généraux du Finistère et des Côtes d'Armor pour la signature d'une convention de délégation de compétence partielle.

Les actions complémentaires

Le traitement du stationnement, l'aménagement des points d'arrêts seront étudiés.

Afin de mettre en oeuvre les préconisations issues du Plan Global de Déplacements, Poher communauté a recruté un chargé de mission Transports afin de travailler sur le déploiement des transports collectifs sur le territoire et sur le transfert de la compétence au niveau communautaire.



L'espace aqualudique du Poher

D- L'espace aqualudique du Poher

Les chiffres clés de l'année 2012

128 803 entrées

349 journées d'ouverture

84,5 heures hebdomadaire d'ouverture en période scolaire

67,5 heures hebdomadaires d'ouverture en période de vacances



- Les scolaires : 29 246 entrées.

19 écoles sur le territoire de Poher communauté.
et 35 écoles extérieures : (27) Côtes d'Armor, (5) Finistère, (3) Morbihan.

- Le public : 91 142 entrées.

Les entrées individuelles : 77 773

Les groupes de loisirs : 2 545

Les animations : 15 824

Les animations : 15 824 entrées.

Inscriptions à toutes les activités aux mois de septembre, décembre et mars.

Durée des cours : 1 trimestre, 10 séances / 1 fois par semaine.

Pendant les vacances scolaires, des cours de natation sont dispensés aux enfants et adultes, débutants et perfectionnement, sous forme de stage de 5 ou 10 séances, 1 fois / jour.

La Répartition des entrées par type d'animation

Enfants (6775)

Bébés nageurs : 756

Apprentissage et perfectionnement : 6 019

Adultes (9049)

Apprentissage et perfectionnement : 720

Aquagym : 6 968

Aquatraining : 590

Natation prénatale : 74

Cours d'aquabike : 225

Seniors : 472



L'association Carhaix-natation

3 415 entrées en 2012.

Utilisation hebdomadaire : 14h / semaine et 1 à 2 compétitions pendant l'année se déroulant le Week-End (le dimanche ou le samedi après 19h.)

L'association bénéficie de la mise à disposition d'un Educateur sportif afin d'assurer l'encadrement des entraînements.

Le coût de fonctionnement

Dépenses 809 614

Recettes 480 160

Résultat - 329 454

L'animation enfance jeunesse

E- L'animation enfance-jeunesse

La maison de l'enfance, ouverte en juin 2005, héberge les services suivants :

Le relais d'Assistantes Maternelles du Poher (RAM)
Le lieu d'Accueil Enfants Parents « la Roulotte »
La ludothèque Bisibul
Le multi accueil géré par l'association «Galipette»
L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) géré par le CLAJ
Le service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)



Le multi accueil «Galipette»

«Galipette» a un agrément modulé de la PMI (protection maternelle et infantile) pour 35 places en multi accueil (30 enfants le mercredi, 35 enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi)
En 2012, l'association compte 100 familles adhérentes et a accueilli 117 enfants.
Le travail de l'association représente pour l'année, 76562 heures d'ouverture soit un taux d'occupation de 87%. Fermeture de la structure 1 semaine pendant les vacances de Noël.

Le Relais d'Assistantes Maternelles du Poher

Les permanences s'adressent aux assistantes maternelles, aux parents et aux candidates à l'agrément.
Les permanences administratives ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les ateliers d'éveil ont lieu à la maison de l'enfance le mardi et le vendredi matin. 66 assistantes maternelles sont en activité ce qui représente 206 places d'accueil.

En 2012, **86 ateliers d'éveil ont été organisés** : 22 assistantes maternelles différentes (474 passages) et 77 enfants différents (964 passages) ont été accueillis.
368 parents et 254 assistantes maternelles ont été accueillies dans le cadre des permanences.

Fréquentation aux permanences : 1008 personnes (Assistantes Maternelles et Parents.)

La Roulotte

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants a fonctionné en 2012, toutes les semaines, le vendredi de 09h30 à 11h30 à la maison de l'enfance.

311 enfants ont été accueillis dans le cadre des 42 séances de l'année 2012. L'accueil concerne 55 familles (66 en 2011, 48 en 2010).

La ludothèque Bisibul

La ludothèque fonctionne depuis le 1er septembre 2012, le mardi, mercredi, vendredi et samedi en accueil public. Elle permet l'emprunt et jeu sur place pour les enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un adulte.

Elle permet à tous un accès au jeu, apprend la vie en collectivité, favorise le lien et l'échange au sein des familles, permet la mixité entre familles et professionnels.
Fréquentation en 2012 : 3 373 au cours des 130 séances d'ouverture au public. (86% Poher communauté, 14% hors communauté.)

Une banque de 545 jeux et jouets permet le fonctionnement de la structure dont 481 empruntables.

Le CLAJ

L'ALSH (3 -11 ans)

La moyenne des enfants accueillis par jour d'ouverture (111 jours d'ouverture pendant l'année) s'élève **en 2012 à 67 enfants**. L'accueil est assuré à la maison de l'enfance.

L'ALSH (12-17 ans)

Il est ouvert **16 h 30 par semaine en période scolaire et 40 heures minimum en période de vacances scolaires**. Le fonctionnement représente **6 294 journées d'activité et l'on compte 215 adhérents de 11 à 17 ans**.

Accueil principal à la maison du Parc.

Les actions mises en place sur le territoire de la communauté de communes concernent :

- la mise en place d'activités et d'ateliers permanents sur les temps libres,
- les séjours et les mini camps,
- des accompagnements de projets.



L'animation enfance jeunesse

Le point information jeunesse

Il a pour objet de permettre au plus grand nombre l'accès à une information de qualité concernant différents aspects de la vie (logement santé, formations, étrangers, jobs d'été...)

En 2012, 1484 personnes ont été accueillies au PIJ pour consulter le fond documentaire, s'informer sur des forums et autres événements ou pour utiliser l'accès à internet.

Les musiques actuelles

82 adhérents, en majorité de 12 à 30 ans, ont fréquenté l'atelier.

670 heures de répétition, enregistrement et concerts.



Le collectif «être parents aujourd'hui... Parlons en ensemble»

Le CLAJ coordonne ce projet collectif avec Galipette, le CCAS de la ville de Carhaix, le PAEJ Oxyjeunes. 200 personnes ont participé aux actions du collectif.

Les actions: Accompagnement à la parentalité, ateliers alimentation, salon biojok, ciné débat...

L'espace public numérique

Depuis février 2010, Poher communauté a développé un espace de consultation Internet ouvert au public. Il s'est créé en lien avec le transfert du PIJ et de l'administration du CLAJ. 7 ordinateurs et un portable, pour les personnes à mobilité réduite, sont disponibles.

Il est à noter une très forte fréquentation de cet espace utilisé aujourd'hui par toutes les catégories de population.

L'animation karting

Depuis le mois de juin 2011, l'association développe une action loisirs autour de la pratique du karting au centre de vacances CCAS/EDF de Poullaouën. Poher communauté a acheté 15 karts, mis à disposition du CLAJ pour permettre cette activité. huit journées découvertes ont été organisées pour 128 jeunes. Encadrement de 3 séjours (prestations pour le CMCCAS EDF).

Le budget

Poher communauté prend en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de l'Enfance (RAM, Roulotte, Ludothèque, entretien et maintenance), les locaux du CLAJ et subventionne les associations partenaires (CLAJ, Galipette, Production Préparons Demain.)

Budget Enfance et Jeunesse Année 2012			
Dépenses		Recettes	
Jeunesse			
Locaux / Personnels	170 397€	CAF	128 346€
Subvention de fonctionnement		Autres :	25€
	C.L.A.J 117 835€		
	Total Jeunesse 288 232€	Total Jeunesse	128 371€
Enfance			
Maison de l'Enfance / Personnels	300 449€	CAF	126 277€
Subventions de fonctionnement		CG29	1 587€
	Galipette 153 050€	Autres : SESSAD/ Personnels/ Régie ludothèque/ LAEP/ REAPP	25 772€
	CLAJ 158 790€	MSA	1 754€
Association Production Préparons demain	1 000€		900€
Salon du jeu	1 000€		39 156€
	Total Enfance 614 289€	Total Enfance	195 446€
Total Enfance et Jeunesse	902 524€	Total Enfance et Jeunesse	323 817€
		Résultat	- 578 707€

F- L'enseignement musical

Une évolution croissante du nombre effectif d'élèves

Géré à l'échelon intercommunal depuis 2010, l'école de musique du Poher connaît un constant développement de ses effectifs. 217 élèves étaient inscrits à la création de l'école de musique en janvier 2010. Ils étaient 338 à la rentrée 2012.

La provenance des élèves

	2011/2012		2012/2013	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Élèves domiciliés sur Poher Communauté	227	75,42%	251	74,26%
Élèves domiciliés Hors Poher Communauté	45	14,95%	87	25,74%
Élèves domiciliés Hors Poher Communauté mais fréquentant l'internat du lycée DIWAN	37	12,29%	49	14,50%
Carhaix	155	45,86%	167	49,41%
Poullaouën	28	8,28%	36	10,65%
Cleden Poher	6	1,78%	2	0,59%
Plounevezel	6	1,78%	9	2,66%
Kergloff	7	2,07%	13	3,85%
Saint Hérmin	9	2,66%	6	1,78%
Motreff	3	0,89%	8	2,37%
Le Moustoir	13	3,85%	10	2,96%

Les générations des élèves

Élèves adultes (de plus de 20 ans)	103	34,22%	129	38,17%
Élèves ne pratiquant que de la pratique collective	134	44,52%	67	19,82%
Élèves de 4 à 6 ans maternelle	93	30,90%	20	5,92%
Élèves de 6 à 11 ans primaire			72	21,30%
Élèves de 11 à 15 ans (collégien)	55	18,27%	59	17,46%
Élèves de 15 à 20 ans (lycéen/Étudiant)	58	19,27%	67	19,82%
Élèves lycéens en terminale			27	7,99%
Total des élèves inscrits	301	100,00%	338	100,00%
Nombre d'élèves en second cycle	41	13,62%	36	10,65%
Nombre d'élèves en troisième cycle	0	0,00%	4	1,18%

Le personnel

Personnel enseignants		Évolution
Nombre de professeurs	16	=
Professeurs à temps plein	7	=
Professeurs à temps partiel	9	=
Professeurs titulaires	6	+ 1
Professeurs en CDI	4	+4
Professeurs contractuels (CDD)	6	-1
Professeurs diplômés d'état ou DUMI	8	-1
Intervenants en milieu scolaires	2	=
Personnel administratif		
Directeur (temps complet)	1	=
Assistante administrative (1/2 temps)	1/2	=
Coordination de l'action culturelle (1/2 temps)	1/2	=

Les chiffres clés

338 élèves inscrits en 2012

16 professeurs diplômés

75 % d'élèves provenant des communes de Poher communauté



L'équipe de l'école musique

Des cours décentralisés sur le territoire communautaire

Des cours d'éveil musical et d'accordéon chromatique sont dispensés à Poullaouën le jeudi après l'école.

La commune de Poullaouën met à disposition une salle de l'école primaire.

Le travail pédagogique

Plusieurs chantiers pédagogiques ont été ouverts afin de proposer aux usagers une pédagogie de qualité en phase avec les évolutions de la société.

- La transversalité pédagogique,
- Le parcours découverte,
- Les évaluations de fins de cycles,
- Les bulletins semestriels ou annuels,
- La fin du second cycle et le troisième cycle,
- La place de l'action culturelle,
- Les cursus spécifiques,
- Les parcours personnalisés.



Les interventions en milieu scolaire

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE 2011-2012						
	ECOLLES			INTERVENANTES	PROJETS	
Carhaix, école République	9 classes	180	élèves	Karine Lacassagne	1) Chorale d'école 2) Concert de fin d'année	
Carhaix, école Huella	4 classes	100	élèves	Marie Coince	Apprentissage de chants et danses traditionnelles pour la kermesse de l'école	
Carhaix, école Enfant-Jésus	10 classes	272	élèves		Accompagnement musical du spectacle donné au Glenmor le 4 mai	
Carhaix Diwan	...	15	élèves	Marie Coince	Atelier vocal	
Plounévezel	5 classes	119	élèves	Karine Lacassagne	Projet "Rencontres chorales"	
Kergloff	2 classes	49	élèves		Projet "Rencontres chorales"	
Saint Hernin	1 classe	23	élèves	Marie Coince	Projet "Rencontres chorales"	
Cleden Poher, école Notre Dame	3 classes	56	élèves	Marie Coince	1) Spectacle de Noël 2) Conte musical Piccolo et saxo	
Cleden Poher, école Per Jakez Elias	3 classes	50	élèves	Karine Lacassagne	1) Création musicale autour des fables de La Fontaine 2) Mise en musique d'un conte pour enfant	
Ecoles de Motreff	3 classes	53	élèves	Marie Coince	1) Projet Sharlalune au Glenmor 2) Kermesse sur le thème de l'Afrique	
Ecole de Persivien	2 classes	50	élèves	Marie Coince	Projet Sharlalune au Glenmor	
	6 classes	112	élèves	Karine Lacassagne	Projet "Rencontres chorales"	
Ecole de Kerven	2 classes	60	élèves	Eliane Lencot	Préparation au concert scolaire sur Haydn	
Poullaouen, école Jules Ferry	12 classes	70	élèves	Eliane Lencot	Projet "Rencontres chorales"	
TOTAL		1209	élèves			

L'action culturelle et les partenariats

Divers partenaires participent au projet de l'établissement. Le bagad, le CLAJ, la maison d'accueil spécialisé, la Maison de l'enfance, l'espace Glenmor ou encore le Pays COB sont les partenaires principaux de l'école de musique du Poher.

La nature de ces partenariats est déclinée ci-après :

L'espace Glenmor

- Tarifs préférentiels pour les élèves de l'école de musique du Poher,
- Réalisation d'une grande journée «Pohermusik» avec le CLAJ le 4 février 2012,
- Réalisations de projets avec des artistes invités à l'espace Glenmor durant la saison 2011/2012.

La maison de l'enfance

- Participation à l'organisation d'une journée de découverte des sons, des sensations, des instruments à destination d'enfants âgés de 0 à 12 ans,
- Séance hebdomadaire de sensibilisation pour les enfants âgés de 0 à 4 ans.

Le foyer logement

Accueil hebdomadaire des résidents à l'école de musique pour un travail de chant choral.

Les écoles de musique du Pays COB

Création d'un orchestre type symphonique sur l'année scolaire

- Plusieurs sessions de travail ont été réalisées au cours de l'année pour des concerts en juin 2012
- L'orchestre était constitué d'élèves des écoles de musique du Pays COB et d'amateurs du territoire. Il entrait dans le cadre du choix des pratiques collectives validées dans le cursus pédagogique.

VI) Le logement

A- Le foyer des jeunes travailleurs

Pour sa troisième année pleine de fonctionnement, le Foyer des jeunes travailleurs (FJT) a accueilli 91 jeunes contre 110 en 2011. Cette diminution s'explique par la baisse des très courts séjours. En effet, sur la même période, le taux d'occupation a augmenté de 10% atteignant 91%.

La plupart des jeunes accueillis a entre 18 et 23 ans. Toutefois, le FJT accueille des jeunes de 16 à 30 ans.

Alors qu'en 2011, peu de jeunes se sont installés sur le territoire de Poher communauté, en 2012, on observe que 26% des jeunes extérieurs au territoire s'y sont installés.

En 2012, le Foyer des Jeunes Travailleurs a, par ailleurs, mis à disposition de l'association Carhaix-Relais, 5 logements à destination de son public et ce durant les travaux de rénovation des logements temporaires de la rue Pierre Séward située à 200 mètres.



1 – Le financement

Le président du CIAS du Poher a signé en 2012 un avenant à la convention du 30 août 2009 avec le gestionnaire du FJT, l'Association d'Iroise pour le logement et l'entraide (AILE) dont le siège est situé à Brest. Cet avenant détermine le soutien financier de Poher communauté à l'AILE.

En 2012, une subvention de 48 480 € a été versée à l'AILE, correspondant à une subvention de fonctionnement, aux frais de pilotage du projet et à l'ingénierie.

2 - Les partenaires de l'AILE

L'AILE travaille notamment avec la Mission locale, Oxyjeunes, L'association d'insertion sociale DON BOSCO (PPE), la Mission générale d'insertion (Mission Générale d'Insertion), l'IME, Pôle emploi, la CAF, les Conseils généraux du 29 et 22, l'Union départementale des associations familiales (UDAF), etc.

L'accompagnement proposé

L'équipe réalise le montage des dossiers CAF ou Locapass. Elle aide les jeunes en ce qui concerne les impôts, la couverture sociale, la formation. Elle est également présente pour les jeunes (écoute, conseils, etc.).

Par ailleurs, un conseil de résidence est organisé une fois par mois.

Les animations proposées

L'équipe d'animation propose des activités aux résidents : repas, projection d'un film suivi d'un débat, sortie collective (cinéma, bowling, piscine, restaurant, etc.), apéro-concert.



B- Le logement d'urgence situé rue Paul Séward à Carhaix

La réhabilitation globale du logement d'urgence de la rue Pierre Séward a débuté en février 2012

L'opération consiste à réhabiliter totalement un bâtiment composé de logements temporaires et d'une halte SDF, situé près de la gare de Carhaix.

Rappel historique

Dans un contexte économique peu favorable, le CCAS de la Ville de Carhaix et les partenaires sociaux étaient souvent confrontés à des demandes de logement, ayant parfois un caractère d'urgence. Ces demandes de logement faisaient suite notamment à une séparation ou une expulsion. La Ville de Carhaix disposait, depuis de nombreuses années, d'une halte pour les gens de passage. La gestion de cette structure a été confiée à l'association « Carhaix-Relais », créée en 1995.



Le logement d'urgence

Cette structure est située rue Pierre Séward à Carhaix, en face de la gare. Le bâtiment est composé d'un studio et de deux T3, ainsi que d'une halte SDF de 4 places. Par ailleurs, Carhaix-Relais loue à Habitat 29 un T4 à Carhaix.

Poher communauté a intégré en 2006 le logement temporaire dans sa compétence « logement social » : le bâtiment de la rue Pierre Séward a donc été mis à sa disposition par la Ville de Carhaix. À ce titre, Poher communauté a toutes les obligations du propriétaire.

Une convention a été signée en 2007 entre l'association Carhaix-Relais, le CCAS de la Ville de Carhaix et Poher communauté pour définir les obligations des uns et des autres.

Rappel du contexte et projet social

L'objectif essentiel de cette structure est de proposer à des personnes isolées ou des familles une structure d'hébergement temporaire leur permettant de résoudre leur difficulté immédiate de logement et d'effectuer des démarches liées à leur situation. Une conseillère en économie sociale et familiale du CCAS accompagne dans leur démarche les personnes bénéficiant d'un logement. D'autres partenaires sociaux sont sollicités en fonction des problématiques rencontrées (psychologue de l'association « Carhaix-Relais », le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIFF)).

La structure répond à un véritable besoin sur la Ville de Carhaix et dans les alentours. Les personnes accueillies sont majoritairement dans des situations de séparation ou en logement précaire.

La gestion de la structure

L'association bénéficie de l'Allocation logement temporaire (ALT) pour assurer la gestion de la structure. Il s'agit d'une subvention d'État, versée par la Caisse d'allocations familiales, suite à un conventionnement avec la Direction départementale de la cohésion Sociale.

Toutes les demandes sont étudiées dans le cadre d'un comité d'attribution de Carhaix-Relais. Toute entrée dans les lieux fait l'objet de la signature d'un contrat de location et d'un règlement intérieur.

Un contrat d'objectif est établi avec le bénéficiaire et fait apparaître le travailleur social référent de la personne hébergée, ainsi que les objectifs à atteindre durant la période d'hébergement.

Les contrats de location sont signés pour une durée de 1 mois, renouvelable deux fois. Le prolongement du séjour au-delà des trois mois est soumis à l'autorisation de la Direction départementale de cohésion sociale.

Durant le séjour, les bénéficiaires sont accompagnés dans l'ensemble de leurs démarches par la Conseillère ESF du CCAS et le travailleur social référent.

La réhabilitation du bâtiment

Un diagnostic réalisé par un architecte début 2011 indique que « les multiples travaux ont déstructuré et complexifié le plan initial (l'état initial n'est donc plus lisible), aucun élément n'est à conserver, l'état général est médiocre, les menuiseries sont en très mauvais état, les revêtements sont à revoir : cela nécessite la dépose générale de l'ensemble (planchers, revêtements, charpente, toiture, menuiseries...). Un projet d'ensemble de réhabilitation est indispensable afin de répondre à l'exigence du programme et au bon fonctionnement de l'établissement futur ».

Il a été décidé de réhabiliter le bâtiment actuel plutôt que de construire du neuf : en effet, la proximité de la gare et des commerces est un atout.

La capacité d'accueil restera la même :

- un studio au rez-de-chaussée accessible à tout type de handicap,
- au 1er et 2ème étage : deux studios par étage, équipés chacun d'une kitchenette et de sanitaires, qui donneront sur une pièce à vivre (voir croquis en annexe). Cela permettra d'en faire des T3 si besoin. La halte SDF sera également conservée.

Une douche publique sera également intégrée au projet. En effet, il y a parfois des demandes faites à la Ville de Carhaix, mais aucune solution n'existe actuellement.

Le maître d'ouvrage souhaite l'utilisation des énergies renouvelables. Le programme inclut l'isolation thermique du bâtiment. Ce projet s'accompagnera d'une démarche de développement durable par la prise en compte des cibles environnementales parmi les 14 du référentiel HQE.

Lors des études de conception, il sera tenu compte de l'application de la Réglementation Thermique 2012. L'objectif de performance énergétique est une consommation maximale équivalente à un Cep < 70 kWh/m²/an.

Le logement d'urgence - Le financement de l'ADIL

Le coût du projet

Le coût de la réhabilitation s'élève à 620 500 € HT. Des subventions et dons ont été obtenus auprès de l'ANAH (168 000 € soit 27%), du Conseil général du Finistère (20 130 € soit 3.24%), de l'association La Terre Aux Vivants (124 100 € soit 20%) et sont attendues auprès de l'Etat (FNADT pour 93 400 € soit 15%) et du FEDER. L'autofinancement de Poher communauté devrait s'élever à 20%.

En 2012, 391 147.86 € ont été consacrés à cette opération de réhabilitation.

C- Le financement de l'ADIL

En 2012, Poher communauté a confirmé une nouvelle fois son adhésion à l'Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL). Le but de cette association est d'offrir une information complète, gratuite et neutre aux habitants de la communauté sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières liées au logement (location, achat, contrats, financement de l'amélioration de l'habitat et de l'accession à la propriété, fiscalité ...). Des permanences sont assurées le 1er et 3ème mercredi après-midi de chaque mois à la Maison des services publics, dans les locaux de la CPAM. Des documents d'information sont également adressés régulièrement aux communes et à la communauté sur les sujets liés au logement.

Une cotisation de 2 860 € a été versée à l'ADIL 29 en 2012.



Le foyer logement

D- Le foyer logement

La population accueillie

Les mouvements de population

Au cours de l'année 2012, il y a eu au sein de l'établissement :

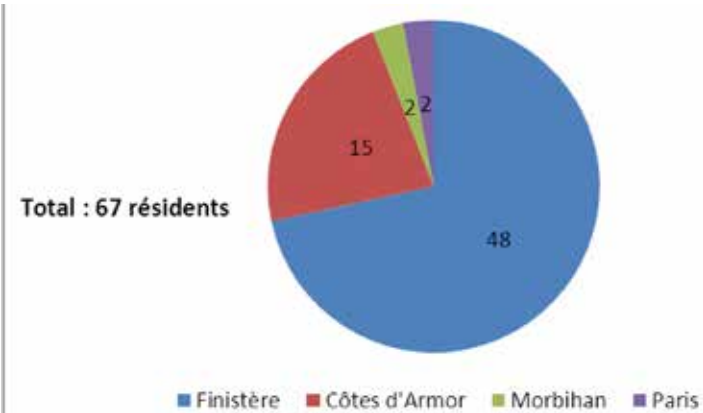
- 8 entrées de nouveaux résidents
- 9 départs, à savoir : 4 en Maison de Retraite, 1 retour à domicile, 4 décès dont 3 dans l'établissement et 1 à l'hôpital.

Le taux de remplissage a été de **97.67%**.

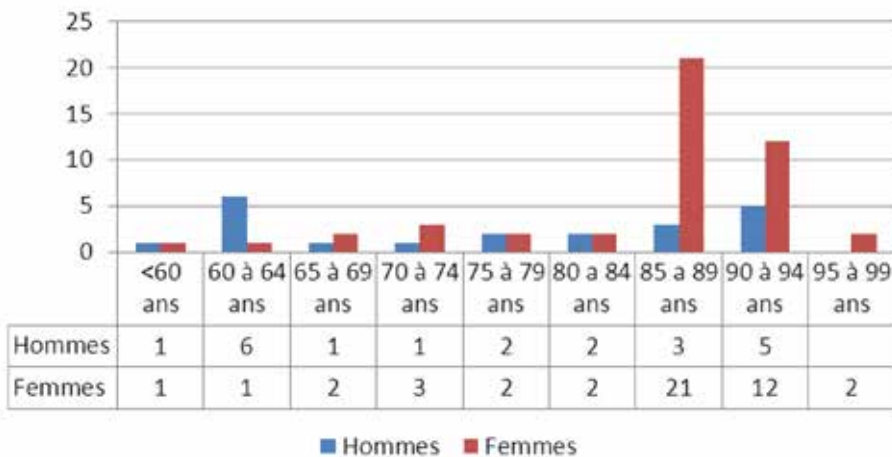
Les résidents

Au 31 décembre 2012, le foyer logement accueillait 67 résidents, soit 21 hommes et 46 femmes. Ils étaient âgés de 57 à 98 ans, la moyenne étant de 82.50 ans.

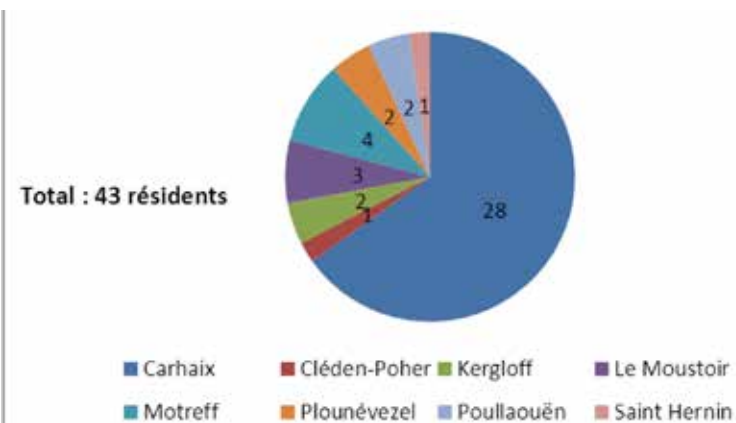
L'origine géographique des résidents



Répartition par âge



À noter que la majorité des résidents sont originaires de Poher communauté (64% de la population accueillie).



VII) La voirie

Outre le responsable de service, l'équipe voirie est composée de 6 agents : 2 maçons, 2 chauffeurs de super-épareuses, 1 personne spécialisée dans le terrassement, 1 agent aux espaces verts. Le service est situé à Carhaix, route de Gourin.

En 2012, le service a effectué plusieurs gros chantiers : pose de bordures et réseau d'eau pluviale à Poullaouen, réfection des murs des cimetières de Kergloff et du Moustoir, entretien des sentiers de randonnée et de la voie verte, peinture routière et travaux de voirie pour la ville de Carhaix.

En 2012, le service a aussi fait l'acquisition de nouveaux équipements :

- un nouveau tracteur de marque Deutz pour 78 936 €
- une super-épareuse pour un total de 45 094.92 €
- un broyeur pour 10 082.30 €
- une machine à peinture pour un total de 15 507.77 €
- deux débroussailleuses pour 1 626.56 €
- des panneaux de signalisation pour 956.04 €
- une imprimante pour 153.09 €

Répartition des travaux par typologie de clients

Travaux pour le compte des communes	201 773.09 €	46.38 %
Travaux pour le compte de Poher communauté	152 857.56 €	35.14 %
Travaux divers	58 798.75 €	13.52 %
SIRCOB	2 200.00 €	0.51 %
SIVOM Huelgoat	14 584.39 €	3.35 %
Total	434 997.51 €	100 %

Répartition des travaux par commune de la Communauté

	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Commune de Carhaix	27 996.79	113.50	12 191.80	42 110.94	60 848.04	19 672.63
Commune de Cléden-Poher	57 501.22	39 389.79	46 240.73	32 057.25	27 843.27	50 443.36
Commune de Kergloff	13 460.46	11 364.60	7 971.42	10 105.87	11 888.14	43 377.63
Commune de Motreff	48 333.04	61 640.24	13 364.88	31 819.61	13 198.84	21 543.84
Commune de Plounévezel	1 649.15	144 055.96	40 014.76	20 207.30	4 431.52	6 370.04
Commune de Poullaouen	177.43	18 703.60	14 868.50	35 231.01	8 380.93	19 001.75
Commune de Saint-Hernin	31 924.71	27 139.85	48 935.82	28 868.14	20 289.49	17 263.36
Commune du Moustoir	6894.50	7 160.30	22 541.15	14 288.36	40 578.03	26 803.42
Poher communauté	195 092.84	113 251.86	131 025.15	117 367.77	112 349.52	152 867.56
SIRCOB	3126.70	2 499.20	4 729.10	8 964.71	3 882	2 200
SIVOM de Huelgoat	27 875.83	20 409.33	18 480.78	21 314.30	17 355.84	14 584.39
EDF/6DF	68 727.00	66 977.05	24 393.60	3 011.75	0	0
SEMAEB / SAFI	1 051.50	3 368.20		0	4 382.84	11 325.85
Divers/Particuliers	11 317.37	19 522.50	29 819.81	74 341.59	80 398.57	49 543.68

VII) La voirie

Au niveau financier, ces travaux ont permis au service de dégager un résultat de fonctionnement positif en 2012 :

Fonctionnement	<i>Dépenses</i>	479 012.83 €
	<i>Recettes</i>	508 367.11 €
	Résultat d'exécution	29 354.28 €
	<i>Résultat reporté</i>	- 7 031.02 €
	Résultat de clôture (A)	22 323.26 €
	<i>Solde des Restes à Réaliser (B)</i>	0 €
	Résultat cumulé (A + B)	22 323.26 €

Investissement	<i>Dépenses</i>	154 367.64 €
	<i>Recettes</i>	109 172.40 €
	Résultat d'exécution	- 45 195.24 €
	<i>Résultat reporté</i>	190 494.91 €
	Résultat de clôture (A)	145 299.67 €
	<i>Solde des Restes à Réaliser (B)</i>	16 658.99 €
	Résultat cumulé (A + B)	161 658.66 €

TOTAL	<i>Dépenses</i>	633 380.47 €
	<i>Recettes</i>	617 539.51 €
	Résultat d'exécution	- 15 840.96 €
	<i>Résultat reporté</i>	183 463.89 €
	Résultat de clôture (A)	167 622.93 €
	<i>Solde des Restes à Réaliser (B)</i>	16 658.99 €
	Résultat cumulé (A + B)	184 281.92 €



Le service voirie garantit la qualité des voies vertes



VIII) La protection de l'environnement

A- Rapports annuels du SPANC et de la collecte des déchets

Les rapports annuels du SPANC et de la collecte et d'élimination des déchets sont à retrouver en annexes.

B- L'éducation à l'environnement

Depuis 2003, Poher communauté participe à des programmes d'animations liées à l'environnement, en direction des scolaires.

Depuis l'année scolaire 2007-2008, Poher communauté propose aux écoles primaires du territoire, de participer aux ateliers éco-citoyens avec la participation de l'ALECOB (Agence locale de l'énergie en Centre Ouest Bretagne) et de la Maison du Patrimoine de Locarn. Ce programme est destiné aux enfants de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Dans le cadre des animations, les thèmes abordés sont l'énergie, la nature et les déchets.



Bilan annuel des ateliers éco-citoyens

5 classes participent chaque année au programme :

- Sur l'année scolaire 2010-2011 : l'école Diwan, l'école de la République, l'école du Moustoir, l'école de St Hernin, et l'école de Plounévézel.
- Sur l'année scolaire 2011-2012 : école Diwan, école de la République, école Enfant Jésus, IME, école de Persivien.
- Les 5 écoles qui ont participé au programme en 2012-2013 sont : l'école de Plounévézel, l'école de St Hernin, l'école de Kergloff, l'école de Motreff et l'école privée de Cléden Poher.

C- Les actions en matière d'économie d'énergie

1) Le conseil en énergie partagée sur le patrimoine communautaire (CEP)

La communauté a mis en œuvre une démarche de suivi et de réduction de ses consommations d'eau et d'énergie depuis 2007. Cette convention signée avec l'ALECOB concernait le patrimoine communautaire et le patrimoine des communes.

Il s'agissait de suivre les consommations d'énergie et d'eau de Poher communauté et de ses communes, de réaliser un diagnostic du bâtiment le plus consommateur et un bilan global pour chaque collectivité.

Depuis 2010, les élus ont décidé de poursuivre le suivi énergétique du patrimoine communautaire avec un programme établi sur 3 ans avec l'ALECOB soit de 2010 à 2012. Le CEP permet d'analyser les factures d'eau et énergie des différents bâtiments communautaires : piscine, Maison de l'enfance, Maison des services publics, pépinières d'entreprises, vélodrome, CLAJ. Suite à l'analyse, des préconisations sont formulées pour réaliser des économies avec une estimation des gains par an.

Sur l'année 2012, globalement les consommations d'eau ont légèrement diminué. Par rapport aux 2 années précédentes, les consommations énergétiques ont augmenté de 0,4% en 2012. Cette hausse sur les consommations de chauffage s'explique par le climat moins clément durant l'année.

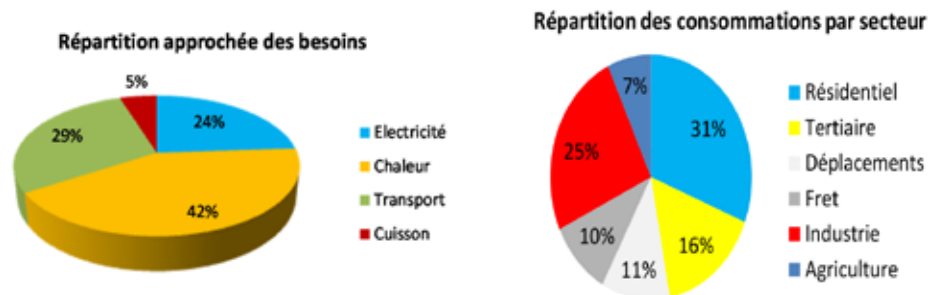
VIII) La protection de l'environnement

2) Définition d'une stratégie énergétique territoriale

Poher communauté, après avoir réalisé de nombreuses actions en lien avec l'énergie, s'est engagée en 2010 sur la réalisation d'un schéma pour tendre vers l'autonomie énergétique du territoire. La Communauté de communes s'est lancée dans un plan climat de manière volontaire depuis 2010. Cela a permis de réaliser un bilan énergétique du territoire et d'engager l'élaboration d'un programme d'actions énergie climat.

Le diagnostic énergie du territoire présenté et validé en conseil communautaire le 8 mars 2012 a permis de mettre en évidence les enjeux du territoire liés à l'énergie.

Rappel des enjeux énergétiques du territoire dans le cadre du Plan climat énergie territorial (PCET)

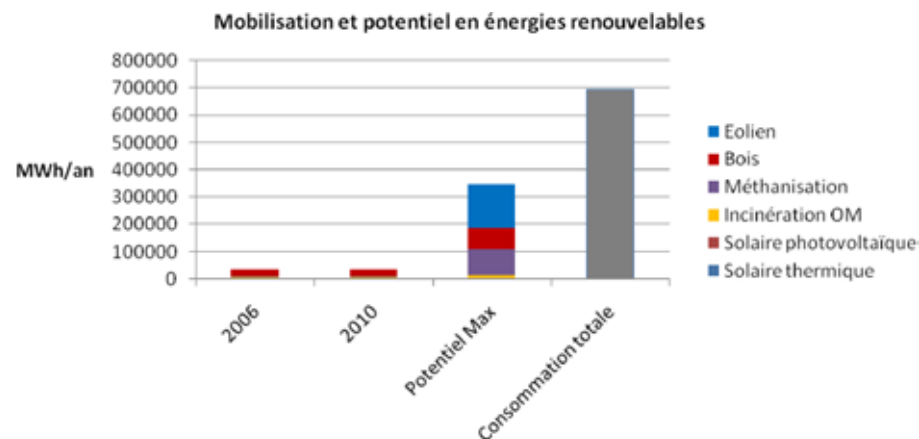


Rappel du Potentiel de réduction des consommations et de développement des énergies renouvelables d'ici 2020 sur le territoire

Les potentiels d'économie d'énergie identifiés selon les secteurs sont les suivants :

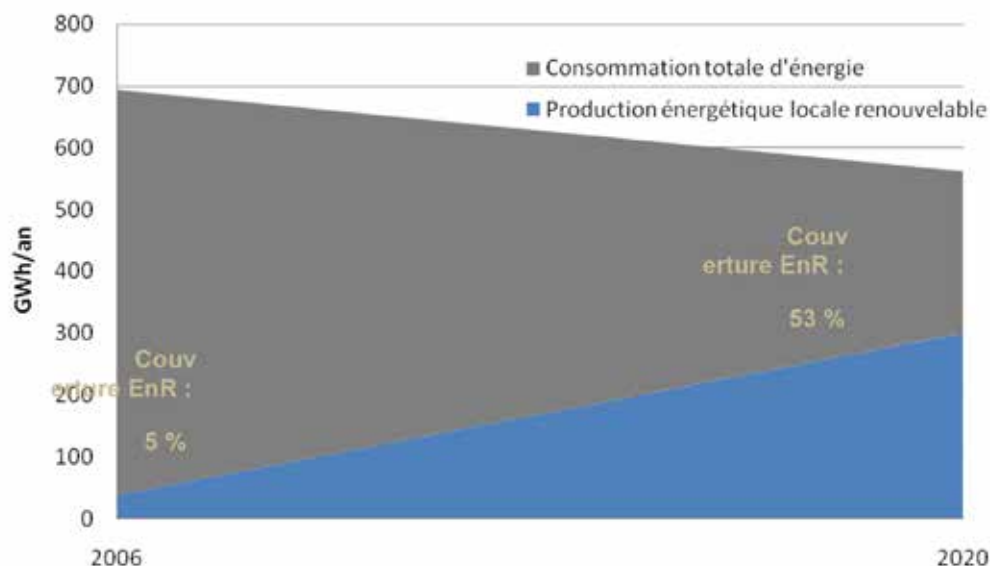
- Résidentiel (base 2006) : - 82 GWh/an (82 000 MWh/an)
- Tertiaire (base 2006) : -33 GWh/an
- Industrie (base 2006) : -17 GWh/an

Total estimé du potentiel de réduction: **-132 GWh/an**



VIII) La protection de l'environnement

Synthèse de la prospective énergétique



A la suite du diagnostic, des pistes d'actions ont été identifiées.

Grace au travail effectué, la collectivité a pu répondre à un appel à projet régional intitulé « boucle énergétique locale ». Il s'agit de permettre aux territoires de développer un projet global autour des trois axes que sont la maîtrise de l'énergie, la valorisation des sources d'énergie renouvelable et l'adaptation de l'offre et la demande énergétique.

Pour ce premier appel à projets « Boucle Énergétique Locale 2012 », la commission permanente a sélectionné 4 lauréats dont Poher communauté.

Le projet de Poher communauté appelé « Hanter Kant » vise la couverture de 50 % de la consommation énergétique du territoire par des énergies renouvelables d'ici 2020.

Hanter Kant est composé de 3 volets :

- Economie d'énergie : Les actions envisagées n'entrent pas dans le cadre de l'appel à projet boucle énergétique locale car elles peuvent s'inscrire dans d'autres dispositifs. Ces actions d'économie d'énergie sont toutefois indispensables pour atteindre l'objectif de 50 % de couverture par des ressources locales renouvelables.
- Valorisation des ressources locales : il s'agit de lancer un plan de concertation sur la stratégie énergétique, de développer les débouchés pour le bois énergie, de définir une stratégie de valorisation des matières organiques et de relancer le développement du solaire photovoltaïque
- Adaptation de l'offre et de la demande énergétique : suite à un diagnostic du réseau électrique du territoire, il s'agit de se réappropriier les problématiques de sécurisation de la fourniture électrique en optant pour une stratégie de maîtrise de la demande électrique. Deux opérations sont envisagées : une opération de maîtrise de la demande en électricité sur des zones en fragilité et une expérimentation de ferme autonome

Echéancier de réalisation : 2013-2016



Panneaux photovoltaïques à la maison des services publics

Annexes

Le compte administratif 2012

Le résultat consolidé

Le résultat consolidé de l'exercice 2012 représente un volume global de dépenses de 14 173 533.13 € dont 10 817 600.91 € en section de fonctionnement et 3 355 932.22 € en section d'investissement. Les recettes sont arrêtées à 14 780 305.28 € dont 11 906 668.60 € en section de fonctionnement et 2 873 636.68 € en section d'investissement.

Compte-tenu des restes à réaliser, l'excédent global de l'exercice s'élève à 2 568 040.78 €.

L'épargne brute de la collectivité (c'est à dire son épargne avant remboursement du capital d'emprunt) s'élève à 1 517 280.35 €, l'épargne nette à 1 052 679.60 €.

La dette

L'encours de la dette diminue puisque Poher communauté n'a pas contracté d'emprunt en 2012. Il s'élève à 4 832 780.19 € au 31/12/2012 contre 5 297 380,94 € au 31/12/2011. Le ratio qui permet de mesurer l'endettement de la collectivité, encours de la dette/CAF, s'élève à 3.19 ce qui signifie qu'il faudrait 3.19 années d'épargne brute pour rembourser la dette de la collectivité.

N.B. : Rappel des indicateurs : Moins de 8 ans : Endettement faible à moyen

De 8 à 11 ans : Endettement fort

De 11 à 15 ans : Endettement très fort

Plus de 15 ans : Surendettement

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2012

Fonctionnement	Dépenses	10 817 600.91 €
	Recettes	11 906 668.60 €
	Résultat d'exécution	1 089 067.69 €
	Résultat reporté	347 465.29 €
	Résultat de clôture (A)	1 436 532.98 €
	Solde des Restes à Réaliser (B)	0 €
	Résultat cumulé (A + B)	1 436 532.98 €
Investissement	Dépenses	3 355 932.22 €
	Recettes	2 873 636.68 €
	Résultat d'exécution	- 482 295.54 €
	Résultat reporté	2 091 927.11 €
	Résultat de clôture (A)	1 609 631.57 €
	Solde des Restes à Réaliser (B)	-478 123.77 €
	Résultat cumulé (A + B)	1 131 507.80 €
TOTAL	Dépenses	14 173 533.13 €
	Recettes	14 780 305.28 €
	Résultat d'exécution	606 772.15 €
	Résultat reporté	2 439 392.40 €
	Résultat de clôture (A)	3 046 164.55 €
	Solde des Restes à Réaliser (B)	- 478 123.77 €
	Résultat cumulé (A + B)	2 568 040.78 €

Annexes

Le compte administratif compte de gestion 2012

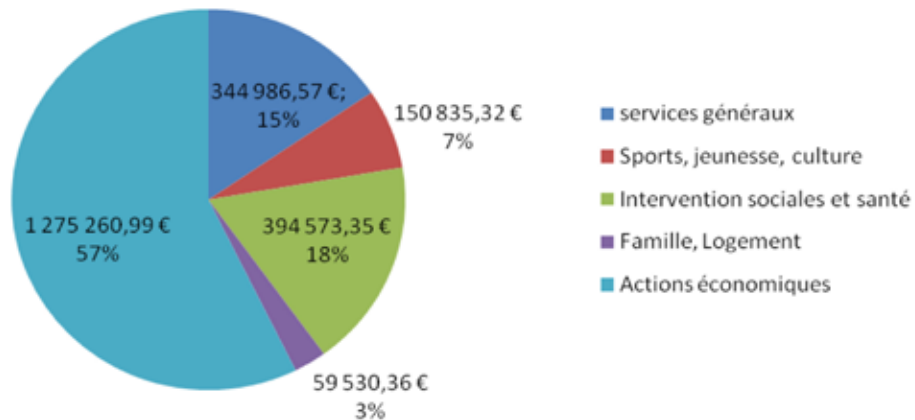
CA 2012			ratios
Dépenses réelles de fonctionnement	10 352 144,51 €	Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement / population	684,08
produits des impositions directes	6 561 795,00 €	Ratio 2 : produit des impositions directes / population	433,61
recettes réelles de fonctionnement	11 869 424,86 €	Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/population	784,34
Dépenses d'équipement brut	1 102 797,00 €	Ratio 4 : dépenses d'équipement brutes / population	72,87
Encours de la dette	4 832 780,19 €	Ratio 5 : Dette/population	319,35
DGF	1 372 655,00 €	Ratio 6 : DGF/population	90,71
Dépenses de personnel	2 935 828,43 €	Ratio 7 : dépenses de personnel / DRF	28,36
remboursement dette en capital	464 600,75 €	Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant	95,05
dépenses de fonctionnement	10 817 600,91 €	Ratio 10 : dépenses d'équipement brut / RRF	9,29
population	15133	Ratio 11 : Dette / RRF	40,72
Épargne brute	1 517 280,35 €	Encours/Epargne Brute	3.19 anné
Épargne nette	1 052 679,60 €		

Annexes

Le compte administratif compte de gestion 2012

L'extension des zones d'activités

Répartition des dépenses d'investissement en 2012 par fonction



		Budget Kervoasdoué Ouest	Budget Kergorvo Nord	Budget Kerhervé Est
Fonctionnement	Dépenses	122 015,67 €	192 465.73 €	46 519.64 €
	Recettes	122 015,67 €	192 465.73 €	46 519.64 €
Investissement	Dépenses	519 692,99 €	192 465.73 €	221 140.65 €
	Recettes	519 692,99 €	192 465.73 €	221 140.65 €



Zac de la villeneuve/kergorvo

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 000.00	1 563.77			7 436.23
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 668.00	15 475.30			15 192.70
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	600.00	504.75			95.25
	Total des dépenses de gestion courante	40 268.00	17 543.82			22 724.18
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	250.00	75.00			175.00
68	Dotations aux provisions (2)					
022	Dépenses imprévues	200.00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	40 718.00	17 618.82			23 099.18
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	2 323.22	2 323.22			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4) (uniquement en M44)</i>					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 323.22	2 323.22			
	TOTAL	43 041.22	19 942.04			23 099.18
Pour information						
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, 1	48 311.24	1 884.30			46 426.94
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	48 311.24	1 884.30			46 426.94
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	48 311.24	1 884.30			46 426.94
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4) (uniquement en M44)</i>					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	48 311.24	1 884.30			46 426.94
Pour information						
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 200.00			1 200.00
21	Immobilisations corporelles	2 526.30	181.97		2 344.33
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	3 726.30	181.97		3 544.33
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : (BA, regie) (2)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 726.30	181.97		3 544.33
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	3 726.30	181.97		3 544.33
Pour information					
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 109.88			2 109.88
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : (BA, regie) (2)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	2 109.88			2 109.88
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 109.88			2 109.88
021	Virement de la section d'exploitation (2)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	2 323.22	2 323.22		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 323.22	2 323.22		
	TOTAL	4 433.10	2 323.22		2 109.88
Pour information					
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DE 040 = RI 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RI 043

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 884,30		1 884,30
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transfert de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		1 884,30		1 884,30
				+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 884,30

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies nonpersonnalisées)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		2 323,22	2 323,22
4582	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
Recette d'investissement - Total			2 323,22	2 323,22
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 323,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

Annexes

Le compte administratif du Service public d'assainissement non-collectif (SPANC)

1 - Mandats émis (y compris les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 563.77		1 563.77
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 475.30		15 475.30
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	504.75		504.75
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	75.00		75.00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.		2 323.22	2 323.22
Dépenses d'exploitation - Total		17 618.82	2 323.22	19 942.04
				+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				19 942.04

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes- régies non personnalisées)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	181.97		181.97
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Dépenses d'investissement - Total		181.97		181.97
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				181.97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M19.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Annexes

Le compte administratif du ramassage des ordures ménagères

Vue d'ensemble-l'exécution du budget

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 822 863.06	G	2 009 257.02
	Section d'investissement	B	37 488.62	H	87 021.17
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	328 551.50
	Report en section d'investissement (001)	D		J	171 149.35
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 860 351.68	= G+H+I+J	2 595 979.04
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	2 500.00	L	986.51
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 500.00	= K+L	986.51
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 822 863.06	= G+I+K	2 337 808.52
	Section d'investissement	= B+D+F	39 988.62	= H+J+L	259 157.03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 862 851.68	= G+H+I+J+K+L	2 596 965.55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E		K
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
013	Atténuations de charges			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 500.00	L 986.51
10	Dotations, fonds divers et réserves			986.51
10222	F.C.T.V.A.			986.51
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation...			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		2 500.00	
2313	Constructions		2 500.00	
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexes

Le compte administratif du ramassage des ordures ménagères

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 111 070.00	1 051 396.87	14 288.00		45 385.13
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 789.00	670 976.54			21 812.46
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 500.00				1 500.00
	Total des dépenses de gestion courante	1 805 359.00	1 722 373.41	14 288.00		68 697.59
66	Charges financières	2 398.99	2 387.10	6.02		5.87
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	1 851.18				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 809 609.17	1 724 760.51	14 294.02		70 554.64
023	Virement à la section d'investissement (2)	265 537.39				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	83 808.53	83 808.53			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	349 345.92	83 808.53			265 537.39
	TOTAL	2 158 955.09	1 808 569.04	14 294.02		336 092.03
Pour information		(3)				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	51 065.00	61 534.37			-10 469.37
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	148 038.59	200 712.12			-52 673.53
73	Impôts et taxes	1 421 300.00	1 437 255.00			-15 955.00
74	Dotations, subventions et participations	210 000.00	222 690.05	86 318.00		-99 008.05
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	1 830 403.59	1 922 191.54	86 318.00		-178 105.95
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		747.48			-747.48
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 830 403.59	1 922 939.02	86 318.00		-178 853.43
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 830 403.59	1 922 939.02	86 318.00		-178 853.43
Pour information		(3)				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		328 551.50				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 - RI 021; DI 040 - RF 042; RI 040 - DF 042; DI 041 - RI 041; DF 043 - RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Annexes

Le compte administratif du ramassage des ordures ménagères

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles	31 680.91	26 029.23		5 651.68
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	490 900.36	1 014.95	2 500.00	487 385.41
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	522 581.27	27 044.18	2 500.00	493 037.09
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500.00	10 444.44		55.56
18	Compte de liaison : affectation... (5)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	10 500.00	10 444.44		55.56
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	533 081.27	37 488.62	2 500.00	493 092.65
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)				
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	533 081.27	37 488.62	2 500.00	493 092.65

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2)			
--	--	-----	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 586.00	3 212.64	986.51	8 386.85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)				
138	Autres subv. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation...				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières	12 586.00	3 212.64	986.51	8 386.85
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	12 586.00	3 212.64	986.51	8 386.85
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	265 537.39			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	83 808.53	83 808.53		
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	349 345.92	83 808.53		265 537.39
	TOTAL	361 931.92	87 021.17	986.51	273 924.24

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2)	171 149.35		
--	--	-----	------------	--	--

(1) DF 021 = RJ 021, DU 040 = RP 042, RJ 040 = DP 042, DP 041 = RJ 041, DP 041 = RP 041.
 (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'un annulation de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
 (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permettant simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement d'équipement, ZAC... par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).
 (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Annexes

Le compte administratif du ramassage des ordures ménagères

Balance générale du budget

I - Mandats émis (y compris les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 065 684.87		1 065 684.87
012	Charges de personnel et frais assimilés	670 976.54		670 976.54
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	2 393.12		2 393.12
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		83 808.53	83 808.53
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 739 054.53	83 808.53	1 822 863.06

Pour information				
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	10 444.44		10 444.44
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	26 029.23		26 029.23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 014.95		1 014.95
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des matières (5)			
45..	Total des op. pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)			
	Dépenses d'investissement - Total	37 488.62		37 488.62

Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de n-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Annexes

Le compte administratif du ramassage des ordures ménagères

Balance générale du budget

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	61 534.37		61 534.37
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 712.12		200 712.12
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 437 255.00		1 437 255.00
74	Dotations, subventions et participations	309 008.05		309 008.05
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	747.48		747.48
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transfert de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		2 009 257.02		2 009 257.02
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				328 551.50

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)	3 212.64		3 212.64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)(5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		83 808.53	83 808.53
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des matières (4)			
45..	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciations des comptes financiers (4)			
Recette d'investissement - Total		3 212.64	83 808.53	87 021.17
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				171 149.35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres «< opérations d'équipement >>».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.